En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVII — EDMONTON, ALBERTA — MECREDI LE 14 FEVRIER 1945 — No. 13

Nouvelles de L'Association

Comité interprovincial

Le vendredi 9 février dernier, les représentants des Associations Nationales des trois provinces des Prairies se réunissaient à St-Boniface pour discuter de problèmes communs de première importance. L'Alberta était représentée par M. le Docteur L.-O. Beauchemin, de Calgary, président général de l'A.C.F. A., et par le R.P. P.-E. Breton, o.m.i., d'Edmonton, rédacteur en chef de la Survivance.

Le Colonel Ernest Côté

Les journaux annoncent la promotion du Lieutenant-Colonel Ernest Côté au rang de Colonel. Nous le félicitons et nous nous réjouissons de cet honneur accordé à un ancien membre de l'Exécutif de notre Association.

Normaliennes

Voici le nom et l'adresse des normaliennes catholiques de langue française qui ont récemment passé leurs examens avec succès:

Mlles Gertrude et Jeannette Dupuis, 10263A, 113ème rue, Edmonton; Mlle Valérie Gosselin, Morinville; Mlle Pauline Martineau, Peace River; Mlle Stella Noël, 10734-98ème rue, Edmonton; Mlle Thérèse Ouimet, Bonnyville; Mlle Germaine St-Arnaud, Vimy; Mlle Irène Viel, Mallaig.

Elles ont été placées dans des écoles qui manquaient d'institutrices, la plupart dans des écoles bilingues. D'autres jeunes catholiques de langue française suivent actuellement les cours de l'école normale. Selon toute probabilité, nous aurons, l'automne prochain, assez d'institutrices de langue française pour répondre aux besoins de nos écoles bilingues. Les commissaires d'écoles pourront se renseigner à notre secrétariat.

Instituteurs

Les instituteurs de Bonnyville ont tenu récemment une assemblée.

Avant-Garde

L'Ecole Falher nous annonce l'heureuse nouvelle de la renaissance de son Avant-Garde,—l'Avant-Garde **Dollard des Ormeaux**. Nos félicitations.

Distribution de prix

Le lundi, 12 février, le R.P. J. Fortier, S.J., assistait à la distribution des prix du Concours de Français aux élèves de l'école St-François d'Edmonton. Il y eut, à cette occasion, une petite séance française très variée et très intéressante. Chants, saynètes, récitations, tout a fait valoir la belle diction française des enfants et le grand intérêt qu'ils portent au français. Nos félicitations au R.P. Philibert, O.F.M., qui termine sa dixième année d'enseignement catholique et français à nos petits compatriotes de St-François. Et nos remerciements au R.P. Raymond de Pennafort, O.F.M., curé, pour l'intérêt qu'il porte aux petits Canadiens français de sa paroisse.

Radio

M. le Docteur Ph. Mousseau, accompagné du R.P. Breton, O.M.I., a tenu une assemblée des Canadiens français de Calder au sujet de la radio française. A St-Paul et à Bonnyville, le travail en faveur de la radio française se continue activement.

Coopération et artisanat

La Caisse populaire St-Bernard de Lafond a présenté un rapport annuel très intéressant. La paroisse Ste-Famille de Calgary et celle de l'Immaculée-Conception d'Edmonton ont tenu récemment leur assemblée annuelle.

A Beaumont, l'artisanat fait son chemin: le métier s'installe tour à tour dans les familles.

* * *

A Chauvin

A leur retour de St-Boniface, M. le Docteur Beauchemin et le R.P. Breton, s'arrêtaient en cour de route à Chauvin, pour y passer la journée du dimanche. Ils y furent reçus d'une façon "seigneuriale". Le R.P. Breton donna le sermon à la grand'messe paroissiale. Le soir, à la salle, avait lieu une réunion publique, sous la présidence du R.P. Lavoie, curé. Il y eut présentation d'adresse, séance par l'Avant-Garde de l'école Séparée St-Aubin, chant, musique et discours. La séance fut suivie d'une réunion pour la radio, réunion qui fut couronnée d'un beau succès. En dépit des mauvais chemins une assez nombreuse assistance était venue, même de plusieurs milles de distance. Félicitations bien méritées aux organisateurs, le R.P. Curé, les Religieuses du Couvent, les paroissiens et les enfants de l'école.

* * *

Ecole Frontenac de Morinville

Le 2 février dernier, une veillée avait lieu à l'école Frontenac, de Morinville, au bénéfice de la radio. Les organisateurs étaient les commissaires d'école et l'institutrice, Mlle Yolande Bouchard. Ont contribué au succès de l'entreprise en préparant un excellent goûter: Mmes Ephrem Rousseau, Alphonse Caron, J. Henri Desnoyers, Arthur Hébert et Maurice Caouette. Une belle somme fut recueillie à cette occasion et remise au comité central.



C'est aujourd'hui la St-Valentin;
Les animaux ont le coeur en fête.
On dirait qu'il y a de l'humain,
Dans le fond du coeur des bêtes.

* * *

Sous le poêle, voyez la chatte,
Qui se nettoye avec grand soin.
Par-dessus l'oreille, se passe la patte;
Elle doit attendre son Valentin.

* * *

A tue-tête, dans le poulailler,
Le coq crie aux poules ce matin;
"Mais tâchez donc de vous lever;
C'est aujourd'hui la St-Valentin".

* * *

Pendant ce temps, dans la cuisine,
Le chien s'épuce dans un coin.
Lui faudrait de la térébenthine,
Même le jour de la St-Valentin.

* * *

Le cavalier de la Sophronie,
Dans le salon, lui prend la main:
"Je te jure, dit-il, pour la vie,
D'être toujours ton Valentin".

* * *

Garçons et filles se promènent
Avec des coeurs dans la main.
C'est que l'amour, ça les démène,
Surtout quand arrive la St-Valentin.

* * *

Tous ont le coeur à la joie;
Les animaux comme les humains,
Le chat, les chiens, les poules, les oies,
Et ceux qui s'appellent des Valentins.

* * *

Même le goffeur n'est pas "trop pire",
Et il vous aime, c'est bien certain.
Il vous offre donc avec un sourire,
Ses voeux pour la St-Valentin.

Notre agriculture doit pouvoir exporter pour vivre et progresser

A la dernière Convention annuelle de la Fédération canadienne d'agriculture, à Regina, l'honorable James G. Gardiner, Ministre fédéral de l'Agriculture, après avoir félicité la Fédération d'avoir réussi à affilier à son organisation centrale presque toutes les organisations agricoles, a traité de certaines questions sur lesquelles on pourrait désirer avoir des renseignements plus complets, — les porcs, le boeuf, les produits laitiers, les oeufs, les grains, le blé et le programme actuel et futur du Gouvernement.

Nous, qui représentons les cultivateurs, dit-il, sommes tous d'accord à reconnaitre que l'agriculture est l'industrie la plus essentielle de toutes; qu'elle constitue la fondation même de l'Etat; que nul ne pourrait vivre sans les produits qui viennent des fermes; que les Canadiens ne peuvent de beaucoup consommer toute la nourriture produite au Canada et que, par conséquent, le Canada est dans l'obligation d'exporter; enfin que les cultivateurs ne reçoivent jamais pour leurs produits autant qu'ils devraient recevoir. En ce qui concerne le bacon, dit M. Gardiner, le Canada a démontré deux choses à la Grande-Bretagne pendant la guerre, c'est que nous pouvons produire suffisamment de viande de porc pour ravitailler complètement la Grande-Bretagne de ce produit en temps de paix, et que le Canada peut reproduire la qualité que la Grande-Bretagne désire; il suffit pour cela que les abattoirs canadiens expédient à la Grande-Bretagne une forte proportion de porcs de qualité supérieure.

En ce qui concerne le programme pour le présent et pour l'avenir, M. Gardiner a fait remarquer que la politique que nous suivons aujourd'hui est de faire en sorte que la culture rapporte un bénéfice sur les fermes qui sont adaptées à la production de certaines denrées, et nous taxons pour cela le revenu présent et futur de tous les contribuables canadiens. Le Gouvernement en fait autant pour la production de tous les autres articles nécessaires à la poursuite victorieuse de la guerre. La somme de $200 millions a été mise en réserve, en application de la loi du soutien des prix agricoles, afin de continuer l'exécution de ce programme pendant la période de transition.

Il ne peut y avoir qu'une chance de succès pour l'agriculture canadienne a dit M. Gardiner, c'est de produire pour des marchés connus. La majorité des produits canadiens sont consommés au pays même, mais il faut en expédier une grande partie à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Ces deux pays sont des commerçants retors et pratiques. Il faut que le Canada soit prêt à échanger ses produits contre les leurs. Si les trois pays, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada pouvaient s'entendre sur un moyen uniforme d'échange en supprimant toutes les restrictions commerciales, tous les trois en bénéficieraient. Ils bénéficieront également dans la mesure où d'autres pays seront compris dans cette entente.



L'officier d'aviation, Roméo B. Lamothe qui a été promu récemment, en Angleterre, au rang de lieutenant de section.

L'avenir politique de Terre-Neuve

Londres. — "Le gouvernement britannique croit sage de remettre à plus tard la présentation à la Chambre du détail des propositions faites au sujet de l'avenir politique et économique de Terre-Neuve", a déclaré M. Emrys Evans, sous-secrétaire des Colonies.

Dans sa réponse aux questions du député Alan-P. Herbert, M. Evans a ajouté qu'il attribuait ce délai dans la discussion d'une nouvelle constitution pour l'île à la nécessité d'obtenir d'abord la victoire en Europe, ainsi qu'au fait, qu'il croit généralement admis par les Terreneuviens eux-mêmes, qu'il faudra d'abord savoir si l'on peut faire confiance à la possibilité pour Terre-Neuve de subvenir elle-même à ses frais en temps de paix. Cette déclaration, a admis le ministre, causera quelques désappointements chez les habitants intéressés; mais il affirme que toutes les suggestions formulées par la commission parlementaire qui a visité l'île, il y a deux ans, ont été soigneusement examinées et que le renvoi à plus tard de leur demande ne compromettra pas le progrès économique de Terre-Neuve.

Prières pour hâter la béatification des fondateurs de l'Eglise canadienne

Le premier dimanche de février avait lieu à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal la cérémonie d'ouverture d'un mouvement de prières pour obtenir la béatification des fondateurs de l'Eglise canadienne. De nouvelles initiatives ont été prises pour mieux faire connaitre ces fondateurs: Mgr François de Montmorency-Laval, les Mères Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys et Catherine de Saint-Augustin. Une série d'émissions radiophoniques sous la rubrique: **La Vie des Quatre**, passera chaque semaine à Radio-Canada d'ici la fin de mai.

Il y a près de deux ans déjà que l'épiscopat canadien a demandé aux fidèles de prier davantage les saints fondateurs de l'Eglise canadienne afin d'obtenir d'eux les miracles qui permettront leur béatification.

La cérémonie à laquelle assistait une foule nombreuse, était présidée par Son Exc. Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, qui y prit la parole

"Les vénérables Mgr François de Montmorency-Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, et Catherine de Saint-Augustin, dit-il, se trouvent réunis autour du berceau de notre colonie. . . Parmi ces âmes d'élite, il faut compter à la toute première place Mgr de Laval. . . Puis trois femmes admirables, une Marie de l'Incarnation, la "Thérèse" canadienne, une Catherine de Saint-Augustin et une Marguerite Bourgeoys, "la douce Providence de Ville-Marie".

"Ces héros de la foi devraient depuis longtemps avoir reçu la consécration de l'Eglise. La raison de cette anomalie réside en nous-mêmes. Comme le disait Son Eminence le cardinal Villeneuve, nous ne sommes pas dignes de telles faveurs, nous ne sommes pas mûrs pour la réception de grâces semblables.

Notre peuple n'a pas encore eu de mouvement national de prières pour arracher au vénérables fondateurs les miracles nécessaires à leur béatification.

Dans cette absention de la nation, comme telle, réside la cause réelle et formelle de ce retard.

Pour dissiper cette méconnaissance des vertus et mérites des fondateurs de l'Eglise canadienne, le comité des Fondateurs, fondé par l'épiscopat canadien, avec la collaboration de l'**Heure dominicale** de Radio-Canada a voulu organiser cette cérémonie d'ouverture d'un mouvement national de prières en l'honneur de nos fondateurs. Cette campagne a pour but de diffuser la connaissance admirative des "Quatre". Les programmes radiophoniques qui répandront la connaissance des fondateurs se recommandent par le talent de leur auteur et la tenue artistique des programmes. Nous implorons le secours du Ciel sur cette campagne et nous espérons obtenir les faveurs qui aideront à la béatification de ceux que nous prions aujourd'hui, les "Quatre".

Elles demandent de plus grands revenus

Toronto. — Une députation de neuf membres, déléguée par l'Association des maires et des shérifs de l'Ontario, a rencontré le premier ministre Drew pour lui présenter un bref recommandant à la Législature de faire certains changements touchant à la charte des municipalités.

Le bref demande que les municipalités obtiennent le partage des taxes provinciales sur la gazoline et les prix des licences des véhicules pour compenser pour le coût de l'entretien des voies élevées; le bref demandait aussi que les municipalités soient autorisées à taxer les services d'utilité publique et les compagnies de la couronne au même taux que les entreprises privées. Parmi les autres item du bref: l'établissement d'une juste échelle de répartition pour fins générales et scolaires; une augmentation des pensions aux vieillards et aux aveugles; l'exposé par le gouvernement provincial et fédéral, du programme de l'aviation civile pour l'après-guerre.



Le lieutenant-colonel Ernest Côté a été promu au grade de colonel et nommé adjoint spécial du vice-adjudant général, le brigadier A.-C. Spencer. Le colonel Côté est membre de l'Ordre de l'Empire britannique.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

M. Adhémar Raynault, Montréal

M. Zénon Roberge Maillardville, C.-C.

M. J.-H. Julien, Edmonton

M. A.-C. Lapierre, Bonnyville

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

L'enseignement de la religion à l'école doit être maintenu ou rétabli

Sans religion, les jeunes gens n'ont pas de principes sûrs pour diriger leur vie

"Il n'y a pas trop de religion à l'école, mais il n'y en a pas assez dans nombre de familles et dans la société. L'enseignement religieux, par ailleurs, demeure la sauvegarde de la famille et de la société"

L'honorable Omer Côté, Secrétaire de la province de Québec (position qui correspond un peu à celle de notre Ministre de l'Education), a prononcé un remarquable discours devant l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal. Il avait intitulé ce discours: "Y a-t-il trop de religion dans nos écoles?" Il a dénoncé la propagande mensongère qui voudrait faire croire que les écoles du Québec sont inférieures parce que l'enseignement religieux y est en grand honneur.

Nous donnons ici un résumé du discours de l'honorable Omer Côté.

Le conférencier déclare d'abord qu'il veut traiter d'un sujet dégagé de toute discussion politique. S'il aborde le problème de la religion à l'école, c'est à cause de l'importance de cette question et de ses convictions personnelles.

Par ailleurs, il a couru et il court parfois chez nous des rumeurs de source douteuse voulant faire croire que notre éducation serait inférieure et qu'elle le serait parce qu'il y aurait trop de religion dans nos écoles. Il s'est même rencontré, et assez récemment encore, des conférenciers pour l'affirmer, sans preuves du reste.

Le devoir devient donc impérieux, je crois, pour ceux que le peuple a chargés de l'orientation de sa destinée, d'exprimer clairement et officiellement ce qu'ils en pensent et de fournir à l'ensemble du peuple l'occasion de manifester lui aussi, ce qu'il en pense, à l'encontre de ces rares individus.

Un peu partout, on déplore le manque de religion

Ce qui importe, en effet, c'est de nous entendre d'abord bien clairement sur le but primordial de toute éducation. Ensuite il vaudra la peine de réaliser des mesures administratives et financières pour cette fin. J'aurai alors le véritable honneur et le bonheur de travailler à assurer cette fin, l'éducation franchement chrétienne, qui seul, en vaut la peine. J'aurai aussi, avec mes collègues, j'en suis sûr, la satisfaction de réaliser, et bientôt, dans une très large mesure, chez nous, les améliorations nécessaires à la stabilité et au progrès de cette éducation chrétienne.

Une chose certaine, c'est que de nombreux Recteurs d'universités et présidents de High-Schools en Angleterre, aux Etats-Unis, en Ontario et dans les autres provinces, trouvent qu'il n'y en a pas assez.

Ils déplorent le fait que les jeunes générations, quelque techniciennes qu'elles soient, n'ont pas de principes sûrs pour diriger leur vie.

Le **Times** de Londres, au début de la guerre, déplorait la même chose pour l'Angleterre, dans une enquête qui a fait du bruit.

Et chacun sait qu'après avoir supprimé les communautés enseignantes, la France, par son enseignement laïcisé, a réussi à créer une communauté de près de 80,000 professeurs communistes. Ce ne fut pas un progrès, mais un recul évident.

Personne non plus n'ignore que la Russie et l'Allemagne se sont attaquées à l'éducation religieuse de la jeunesse avec les résultats que l'on sait.

Pas de religion à l'école: cela veut dire que dans les écoles primaires, techniques, secondaires et dans les universités, on peut prêcher n'importe quelle doctrine, excepté le christianisme.

Système d'éducation qui n'est pas inférieur

Notre système d'éducation est à base de christianisme; mais il n'est pas inférieur. Nos élèves officiers, par exemple, quand ils se sont rencontrés avec des camarades qui avaient reçu une autre espèce d'éducation, ont été loin de se classer parmi les derniers. Nous avons, au dire même des ministres des autres provinces, le plus beau réseau d'écoles d'agriculture, d'écoles ménagères et d'écoles techniques de tout le pays. Nos collèges classiques donnent

(suite à la page 8)

Les idées "canadiennes" de M. Drew

Toronto. — Le premier ministre George Drew a déclaré qu'il y a place en Ontario pour cinquante millions d'âmes. Il a cependant ajouté que sa province verra à s'occuper du sort de ces ses gens naav ueqtetaonetaonietaoi ses gens avant que le Canada adopte une politique de porte ouverte à tout venant.

Drew a ajouté que tant qu'il sera premier ministre, peu importe qui soit à la tête du pays, l'"Union Jack" flottera et le "God save the King" sera chanté comme hymne national en Ontario.

Victoires pour les syndicats nationaux

Chicoutimi. — Le vote qui a été pris mardi, mercredi et jeudi parmi les travailleurs à l'heure de l'Aluminum à Arvida, a donné une majorité aux syndicats Nationaux qui avaient une convention collective avec la Compagnie depuis plusieurs années déjà. Ceux-ci ont obtenu 63.8 pour cent du total des votants.

Le détail du scrutin se lit comme suit: Syndicat Nationaux 2696, C.I.O., 500, Fédération Américaine du travail, 435.

Le scrutin était sous la surveillance de M. Liguori Pépin, du Ministère fédéral du Travail.

Le vote était sous la surveillance de M. Trépanier du ministère fédéral du Travail.

* * *

Shawinigan. — Une chaude campagne, menée au sein des 750 employés des deux usines de Shawinigan de l'Aluminum Co. of Canada, pour obtenir le droit de représenter ces dits employés auprès de la compagnie s'est terminée par une éclatante victoire du Syndicat National de l'Aluminum, à Shawinigan, qui a défait l'Union Internationale par une majorité de 169. Le vote de confiance qui a été renouvelé au Syndicat National est une belle marque d'appréciation de ces employés à une organisation ouvrière de chez-nous pour la protection qu'elle leur a assurée depuis la signature du premier contrat collectif à l'Aluminum Co., en septembre 1937.

Le Syndicat a obtenu une majorité absolue de 61 pour cent sur l'Internationale, et une majorité de 57 pour cent sur le nombre total des voteurs éligibles. Dans ce dernier cas, on sait que la loi des Relations ouvrières eige qu'une organisation d'ouvriers obtienne un minimum de 51 pour cent des voteurs inscrits pour obtenir le droit d'agent négociateur.

On devra reprendre ces instituteurs

L'hon. Humphrey Mitchell a laissé entendre aux commissions scolaires qu'elles doivent se préparer à reprendre les instituteurs qui ont servi dans les forces armées.

"Il semble que certaines commissions scolaires se sont créé des embarras en oubliant que la loi de réintégration dans les emplois civils les oblige à reprendre leurs instituteurs après leur libération des services armés, tout comme il faut réintégrer les autres employés. Lorsque les commissions scolaires emploient des remplaçants pour leurs instituteurs qui se sont inscrits dans les services armé, elles devraient se protéger en insérant au contrat un article à l'effet que l'engagement du remplaçant peut être terminé après la sortie de l'instituteur des forces armées."

"Les commissions feraient bien de consulter les bureaux de placement et du service sélectif, qui voient à l'application de la loi de réintégration dans les emplois civils", dit M. Mitchell.

Lutte antialcoolique en France

Londres. — La France va prendre des mesures sévères pour combattre l'alcoolisme, a-t-on décidé lors d'une réunion du cabinet. Une grande campagne de propagande en faveur des liqueurs non-alcooliques serait déjà commencée, particulièrement dans les écoles.

Le Canada sera plus pauvre qu'en 1939

Ottawa. — Au cours d'une allocution faite devant le **Canadian Institute of Surveying**, M. F. Cyril James, principal et vice-chancelier de l'université McGill, a déclaré qu'une dangereuse propagande était menée "par une école de propagandistes politiques qui suggèrent que le genre humain est entré dans un âge où chacun peut faire tout ce que bon lui semble, sans avoir à choisir entre deux façons d'agir".

Après avoir dit que "la fin de cette guerre ne signifie pas que nous n'aurons qu'à nous asseoir et à jouir du paradis décrit par nos rêveurs les plus imaginatifs", M. James a affirmé que le Canada "à la fin de cette guerre, sera plus pauvre qu'il ne l'était en 1939", et il rappela la perte irréparable dont le pays a eu à souffrir "de certains de ses meilleurs jeunes gens". Pour être moins tragique, dit-il, le fait demeure important que, durant ces cinq dernières années, le Canada a épuisé ses ressources naturelles sans jamais recevoir en retour un montant équivalent en argent. Les ressources forestières du pays ont été exploitées, dit-il, et le bois dont on a fait usage durant ces années de guerre ne sera pas remplacé de si tôt. Jusqu'à un certain point, la fertilité du sol a beaucoup baissé et cela à cause d'une culture intensive. Des industries ont été dépréciées et certaines sont devenues inutiles à cause du manque de matière brute et de main-d'oeuvre. Bien plus, l'habitation résidentielle, d'un bout à l'autre du Dominion, a aujourd'hui substantiellement moins de valeur qu'elle n'en avait au début de la guerre.

Les seuls profits de la guerre, on doit les trouver dans ces nouvelles techniques scientifiques, découvertes récemment.

M. James a déclaré qu'un effort déterminé devrait être entrepris après la guerre pour produire un revenu national aussi considérable que celui d'aujourd'hui et il ajouta que la chose serait facile.

Réunion à Québec

Londres. — La prochaine réunion du comité exécutif du Bureau International du Travail aura lieu à Québec au début de juin. Une conférence générale du "B.I.T." se déroulera à Paris probablement en septembre.

La cause du manque d'unité au Canada

Monsieur, Lower, doyen de la Faculté d'Histoire de l'United College de Winnipeg, a prononcé une conférence, la semaine dernière, devant les membres du Canukeena Club. Il y a traité de l'unité nationale.

"Les Canadiens de langue anglaise, avec leur intolérance raciale, leur fanatisme religieux, leur manque de bonnes dispositions, sont, selon moi, responsables du manque d'unité au Canada," a dit le professeur Lower.

"Les Français du Canada sont plus à plaindre qu'à blâmer. Nous nous sommes servis de notre influence contre eux, et on ne saurait leur en vouloir de refuser d'accepter notre façon de voir.

"Un autre aspect de notre manque d'unité vient de la Révolution américaine. Les anciens préjugés qui sont maintenant disparus aux Etats-Unis n'ont jamais été réglés au Canada. Nous sommes encore sous l'influence d'une trinité de haines: haines contre les Français, les Catholiques et les Américains. Comment pouvons-nous parler d'unité au Canada quand il y a tellement de haine?"

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta
fondé le 16 novembre 1928
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.
Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 14 FEVRIER 1945

La réforme de certaines moeurs "démocratiques"

Nous avons connu un homme qui lisait avec la plus grande attention les déclarations faites par les chefs de partis ou leurs candidats au cours des luttes électorales. Il y trouvait de tout: du solennel et du banal, du sérieux et du comique; de quoi faire trembler les géants et rassurer les petits enfants. Ces contrastes le réjouissaient grandement. Il remarquait pourtant, avec un peu d'amertume, qu'il est rare que ces déclarations contiennent quelques "vérités durables", tant est grand chez tous le souci du succès immédiat.

Mais cela peut arriver.

Dans son deuxième message aux électeurs de Grey-Nord en faveur du général McNaughton, le premier ministre Mackenzie King, après avoir reproché à la C.C.F. d'avoir manqué cyniquement à sa parole en présentant un candidat, ajoutait: "Qu'adviendrait-il de nos institutions politiques si l'on donne à la population des raisons de perdre confiance dans les déclarations des hommes publics et dans les engagements solennels des partis politiques?"

On s'est demandé quelle était au juste la portée de la promesse solennelle que la C.C.F. n'aurait pas tenue. On a relevé aussi que M. King lui-même avait manqué, plus souvent peut-être qu'à son tour depuis quelques années, à ses propres promesses et qu'il se trouvait ainsi peu qualifié pour faire de haut la leçon à la C.C.F. Le jeu n'était pas malaisé.

Il reste toutefois que les paroles du premier ministre, devrait-il y contredire mille fois encore par sa conduite politique, expriment une vérité qui dépasse de beaucoup l'intérêt d'une élection partielle. Elles posent l'une d'une élection partielle. Elles posent l'une des conditions essentielles à l'harmonie qui doit exister, surtout en démocratie, entre les citoyens et le gouvernement.

* * *

Dans notre régime politique, c'est le peuple qui choisit ses gouvernants d'après les programmes que les chefs de partis lui ont exposés. Si un programme de réformes et de lois lui paraît mieux convenir qu'un autre à ses aspirations et au bien général de la nation, il lui donne sa préférence en élisant ceux qui se sont engagés à le réaliser. On comprend alors que si ces derniers, une fois au pouvoir, mettent de côté leurs promesses pour gérer la chose publique à leur gré ou selon les influences secrètes qui pèsent sur eux, l'harmonie est brisée. D'un côté, le peuple; de l'autre, le gouvernement. L'unité vivante de l'Etat n'existant plus, ce sont des tiraillements, parfois des rébellions qui font languir le bien commun ou le mettent en péril.

A ce point de vue, le cas des "déserteurs" de l'armée n'est que trop significatif. Après avoir subi, pendant des mois, toutes sortes de contraintes et de dénigrements sans voir le gouvernement intervenir en leur faveur alors qu'ils obéissaient simplement à la loi, après avoir entendu, la veille encore, la promesse solennelle que le volontariat serait maintenu, ils apprirent, le lendemain, qu'ils étaient conscrits pour outre-mer.

Faut-il s'étonner alors que des milliers d'entre eux, d'un bout à l'autre du pays, aient fait un pied de nez à ceux qui les avaient de toute façon trompés? On peut se récrier tant qu'on voudra au spectacle d'une insubordination militaire dont il est difficile de peser exactement les conséquences. Mais il est juste de rappeler que la cause première du désordre, c'était le gouvernement lui-même. Il avait donné à ces soldats toutes les raisons de perdre confiance en lui, et ils ne se sont pas privés de le lui montrer.

Il faut bien admettre encore que la désaffection à l'égard du gouvernement n'existe pas seulement chez un trop grand nombre de militaires. On la retrouve aussi chez la population civile, et pour les mêmes raisons. La prospérité matérielle, créée par la guerre, en masque plus ou moins la présence; elle ne lui donne pas l'occasion de se manifester avec tapage. "Ventre affamé n'a pas d'oreille", dit le proverbe; ventre plein, pourrions-nous ajouter, n'a pas de voix; ou, s'il en a, c'est pour chanter son contentement. Mais que prennent fin les conditions anormales de cette prospérité, que l'argent devienne rare et difficile à gagner, on verra plus aisément ce que les esprits tiennent en réserve.

* * *

Certaines moeurs politiques qui s'étalent particulièrement aux périodes électorales, ont un besoin urgent de réforme si nous ne voulons pas constater un jour que nos libertés démocratiques sont en train de sombrer dans le désordre. Il sera trop tard alors pour crier au mauvais loup; car le mauvais loup aura pris position; il nous tiendra déjà. Les aventures politiques de certains pays d'Europe où l'absolutisme d'Etat est sorti de la pourriture démocratique, pourraient nous instruire si nous voulions en comprendre l'histoire.

Cette réforme devrait commencer, semble-t-il, par en haut. Il est bien beau de prêcher au peuple l'obéissance, d'exiger de lui des sacrifices au bien commun, ces appels auront souvent peu d'effet si les gouvernants donnent eux-mêmes l'exemple du mépris des lois divines, s'ils manquent sans pudeur à leurs engagements les plus solennels, si, par leurs actes, ils confondent le bien commun avec les intérêts de leur parti ou les convoitises de quelque classe sociale, la plus puissante. Autant que la compétence intellectuelle, le peuple exige d'eux, à bon droit, les vertus morales de l'honnête homme. Si ces qualités leur font défaut, ils ne pourront que bien difficilement gagner l'estime et la confiance du peuple, et c'est l'avenir du régime démocratique qui se trouvera compromis.

D'autre part, le peuple ferait bien de se souvenir qu'il a souvent le gouvernement qu'il mérite. S'il se laisse prendre aux jeux malhonnêtes de certains partis, c'est parfois qu'il en pratique lui-même la morale pour son propre compte; qu'il est bien plus attaché aux jouissances matérielles qu'au sens de la justice et de la nécessité du dévouement au bien commun. Avant de gémir sur les défauts des gouvernants, il lui sera profitable de penser qu'il les a élus lui-même. Il se souviendra aussi que, quand est disparu tout respect pour l'autorité légitime, la route reste libre aux agissements de la canaille révolutionnaire.

Que la réforme de nos moeurs démocratiques s'imposent aujourd'hui, les meilleurs esprits en conviennent. Ils nous avertissent aussi qu'elle ne sera véritable que dans les cadres et par la libre acceptation de la morale chrétienne. L'important, c'est d'en comprendre la nécessité et de l'entreprendre avant qu'il ne soit trop tard.

S .P.

En lisant les journaux

Le futur programme de M. King

LE DROIT. — D'après une information qu'elle dit tenir d'excellente source, l'"Action catholique" de Québec énumère quelques-uns des points que comportera le programme de M. Mackenzie King, lors des prochaines élections générales, à savoir la nomination d'un gouverneur général canadien, l'adoption d'un drapeau canadien et d'un hymne national, l'abolition des appels au Conseil privé, l'entrée du Canada dans l'Union pan américaine, et comme bouquet l'indépendance du Canada. De plus, avant les élections, M. King remanierait son cabinet et en ferait sortir les ministres notoirement impérialistes pour les remplacer par d'autres à mentalité authentiquement canadienne.

L'ensemble de ces mesures s'adapterait assez bien aux dispositions du premier ministre, mais nous doutons fort qu'il les présente toutes à l'approbation de l'électorat, surtout si les élections générales sont tenues avant la conclusion des hostilités. Cependant, M. King n'a pas encore dit son dernier mot et il se pourrait qu'il fasse appel aux groupes de la population les plus dévoués aux véritables intérêts du Canada. D'autant plus que, lorsque les conscriptionnistes ont tenté de renverser le gouvernement et ont réussi à lui forcer la main, M. King aurait dit: "Le peuple connaîtra un jour les dessous de cette conspiration."

Ch. G.

A la radio

LE DEVOIR. — La propagande de guerre a fait éclore à la radio une foule de programme-croquemitaine. Vacarmiteux, avec de grands coups de gueule ponctués de coups de fusil, ils présentent à peu près tous le même thème: La jeune, vertueuse et patriotique jeune fille courtisée par le fourbe officier ennemi et le généreux sous-lieutenant allié. Il faut y ajouter l'espion nazi contrecarré par un as du service de contre-espionnage. Chaque jour, pendant un bon quart d'heure, tout ce monde se canarde héroïquement. Pif! Paf! Boum!, tantôt c'est "le château de nos pères" qui saute sous une charge de T.N.T. mise par l'espion; tantôt c'est le sous-lieutenant qui tire et manque l'élusif espion. Quant à l'héroïne, comme il se doit, elle gémit, pleure et crie continuellement au secours.

Les âmes simples y peuvent trouver des joies sans mélange, mais on ne peut qu'approuver l'**Ottawa Journal** quand il s'élève contre ces programmes de croquemitaine qui sont certainement nocifs pour les enfants.

"La plupart des parents constatent, d'accord en cela avec les spécialistes sur les enfants, que les programmes d'horreurs et à grosse sensation qui encombrent les airs à l'heure où le plus grand nombre d'enfants écoutent, sont totalement mauvais. Ils les excitent s'ils ne vont pas même jusqu'à les terrifier, et les surexcitent de façon pernicieuse pour leur sommeil".

Alexis GAGNON.

Tourisme et "bonne entente"

LE DROIT. — Le tourisme est certes un excellent moyen de se mieux comprendre. Mais, après tout, il ne faut pas exagérer les services qu'il peut rendre sur ce point. M. Léo Dolan, ancien directeur de l'Office du tourisme et aujourd'hui directeur de la Publicité du Canada, disait ces jours-ci à Montréal: "Si l'on transportait 100,000 Québécois en Ontario en les échangeant contre 100,000 Ontariens, la question de la compréhension et des divergences de vues serait vite réglée." La question de l'harmonie, au Canada, exigera plutôt de l'esprit de justice que des voyages pour la régler. Il faudra trouver autre chose que des projets d'entente où les Canadiens français, (qui veulent rester eux-mêmes et garder leurs prérogatives) sont appelés à adopter la manière anglaise, où à concéder une autre tradition française. Le tourisme en est incapable, si utile qu'il puisse être pour aider à se mieux comprendre.

Le retour à la vie paisible et féconde de la campagne

Nos sociologues sont bien loin d'être d'accord sur les possibilités de retourner à la terre, le conflit terminé, les milliers de familles de cultivateurs qui s'en sont venues en ville pour s'employer dans les industries de guerre ou les entreprises connexes. Les uns prétendent qu'il n'y a pas lieu de compter sur le retour de ces anciens terriens à la campagne, les autres, prêchant peut-être par optimisme, soutiennent que la plupart de ces familles, pourvu qu'elles en aient l'occasion, n'hésiteront pas un instant à quitter la ville dès que les prodromes de la crise du chômage commenceront de se faire sentir.

A n'en pas douter, un très grand nombre de familles d'anciens terriens venues en ville au début de la guerre se seront à tout jamais déracinés. Ce sera surtout le cas de familles qui comptaient des garçons et des filles de 15 ans et plus lors de leur arrivée. Ces enfants auront connu une vie plus douce; ils se seront habitués aux amusements des villes, ils auront été victimes du mirage. Pour un bon nombre, ces jeunes garçons ou filles auront sans peine réussi à se procurer de l'emploi, à gagner un salaire assez élevé, à mener un train de vie qui offre, en apparence du moins, une plus grande indépendance, une plus large mesure de bien-être et de distractions. Fût-il de l'intention de leurs parents de s'en retourner au sol, que leurs enfants les en empêcheraient car, à coup sûr, ces derniers ne voudraient les y suivre.

Il y a lieu, toutefois, à notre sens, d'entretenir un plus grand espoir de voir s'en retourner chez elles, les familles comptant de jeunes enfants, pourvu que les parents eux-mêmes soient demeurés attachés à la vie paisible et féconde de la campagne. Il est en effet un nombre étonnamment élevé de jeunes ménages de nos paroisses rurales qui s'en sont venus en ville dans le seul but d'amasser les argents nécessaires à l'achat d'un bien où ils puissent s'installer à demeure, le temps venu; d'autres aussi animés de la seule ambition de recommencer à neuf sur une terre plus fertile alors qu'établis auparavant dans des conditions peu avantageuses. Ceux-là, si leurs enfants n'ont pas perdu totalement leur attachement au mode de vie qu'est l'agriculture, ce qui sera le cas s'ils sont tous en bas âge, ne tarderont pas à se décider de s'en retourner à leur habitat normal dès qu'ils auront suffisamment d'argent pour acheter un bien qui réponde à leurs aspirations. Souvent même, ils voudront réaliser plus tôt leur projet d'établissement ou de rétablissement en compagne.

L'occasion nous est souvent donnée d'interviewer des jeunes couples dépaysés dont le désir est bien de ne pas tarder à s'en retourner à la terre. Tout récemment, nous avons vu à deux reprises une jeune femme originaire des environs de l'Ile Verte dont le mari fut employé en 1941 au "Plan Bouchard". Ce jeune couple compte aujourd'hui cinq enfants dont l'aînée, une fille, n'a que 9 ans. Lors de leur mariage, ils n'ont pas reçu de leurs parents beaucoup d'aide. Ils ont dû se contenter, dans les circonstances, de s'établir près du village, sur une petite terre d'environ 5 arpents. Ils réussirent à vivre convenablement, sans plus. Le mari trouvait à s'employer ici et là durant plusieurs mois dans l'année. Ni l'un ni l'autre n'était satisfait de la situation. C'est pourquoi, quand la jeune femme apprit de sa soeur, déjà rendue en ville, que son mari trouverait facilement à s'employer et à des gages élevés, il n'y eut aucune hésitation. Le calcul était simple: "Dans deux ans, trois ans tout au plus, nous aurons économisé suffisamment d'argent pour nous acheter une bonne terre, de grandeur suffisante." Ils vendirent donc leur bien, réglèrent tous les petits comptes et s'en vinrent en ville. Dans la transaction, ils avaient réalisé un montant comptant de $800.00 qu'ils déposèrent précieusement en banque.

—Comment est-ce que vous vous arrangez à présent, madame?

—Je ne vous cache pas, monsieur, que nous sommes, mon mari et moi, passablement désappointés. Nous avions pensé que $35 par semaine, parfois même $40 quand mon mari fait des heures supplémentaires, c'était un gros salaire. Nous nous étions trompés.

—Voulez-vous dire, madame, qu'il ne vous a pas été possible de faire des économies depuis 1941?

—J'ai honte de vous le dire, monsieur, mais c'est à peine si nous avons mis de côté $250.

—Votre mari a-t-il travaillé continuellement?

—Il n'a pas perdu beaucoup de temps, mais nous avons eu des grosses dépenses à rencontrer. D'abord, la naissance d'un enfant en 1942 nous a coûté très cher de docteur et d'hôpital. J'ai été très malade; j'ai dû garder le lit pendant près de six semaines. A part cela, vous le savez comme moi, ça prend de l'argent, quand il faut tout acheter.

—Avez-vous des enfants qui vont à l'école?

—Oui, nous en avons deux, une fille et un garçon. Et ça coûte cher de les habiller comme il faut pour aller à l'école. Si vous ajoutez à cela le coût de la nourriture et du loyer, il est facile de comprendre que les chances ne sont pas fortes de mettre des argents de côté.

—Comme cela, vous êtes décidés de vous en retourner en campagne?

—Oui, monsieur, il nous faut partir au plus vite, surtout avant que nos enfants aient pris le goût de la ville.

—Croiriez-vous qu'il y ait du danger à l'âge qu'ils ont?

—J'en suis bien certaine. Déjà, il nous faut commencer à céder sur plusieurs points. Nous avions bien l'intention de ne pas les laisser gaspiller mais, que voulez-vous, nous sommes pris comme tous les autres.

—Qu'est-ce que vous voulez dire, madame?

Je veux dire que la plupart de nos voisins habituent leurs enfants à dépenser. Ils leur achètent toutes sortes de jouets coûteux. Ils ne manquent pas non plus une ou deux fois la semaine, de leur donner des cents pour acheter des friandises; tout cela, monsieur, ça finit par coûter cher. Nous avons d'abord été capables d'en priver nos enfants, mais il vient un temps où vous les rendez misérables si vous ne leur permettez pas de faire comme les autres. Et s'il nous faut faire comme les autres, nous n'irons pas loin.

—Votre mari a bien l'intention de s'établir pour de bon sur une terre?

—Prenez-en ma parole, il en a assez de la ville, comme moi. Mon mari, c'est un ambitieux. Il n'a pas l'intention de moisir en ville s'il ne peut pas y faire d'économies. Son idée a toujours été de vivre sur la terre. Il n'est pas "sorteux" et surtout il est ménager. C'est un homme qui sait tout faire.

Il est des centaines de jeunes couples de ruraux attirés en ville par les industries qui devraient sans tarder s'en retourner là où ils appartiennent, à la terre, et. . . au plus tôt!

C.-E. COUTURE.

Le nom est un héritage qui mérite d'être conservé et transmis sans tache

Un nom, c'est un héritage qu'il faut transmettre aux siens comme on l'a reçu, intact, sans tache. Parfois, ce nom a été porté sur la terre canadienne par neuf ou dix générations d'ancêtres qui lui ont fait honneur. Quelle tristesse de le voir flétri!

Certains présomptueux n'attachent d'importance qu'aux grands noms, aux familles nobles, à celles qui ont joué des rôles de premier plan. Erreur égoïste et surtout peu patriotique. La gloire d'une race n'est pas l'apanage d'une classe de la population. M. de Salaberry s'est immortalisé par sa victoire sur des Américains. Son pays l'a honoré en lui décernant le titre de héros de Châteauguay en lui élevant une statue. De même tout récemment, le major Triquet a fait rejaillir sur son nom et ses compatriotes une gloire dont nous devons être fiers. Mais les descendants des miliciens qui sous les ordre de Salaberry repoussèrent les Américains à Châteauguay ont le droit de réclamer un peu de son triomphe pour ceux de leur nom qui prirent part à la bataille du 18 octobre 1812. Et les soldats canadiens qui rougirent de leur sang le champ de bataille de l'Italie qui a valu au brave major Triquet la croix Victoria furent des héros comme lui. D'ailleurs, celui-ci, avec une modestie et une justice qui l'honorent, l'a proclamé dès l'instant où on lui apprit que Sa Majesté lui accordait sa haute décoration.

Proclamons-le encore une fois, les patrimoines d'une race, d'un peuple, s'accumule au cours des siècles par l'effort, le travail, les sacrifices de tous, des petits comme des grands. Les chefs, ceux qui commandent, qui conduisent, sont peut-être les seuls à qui va l'honneur. Les autres sont des méritants, des héros inconnus pour le grand public. Mais leurs descendants, qui savent ce qu'ils ont fait, doivent les respecter, les glorifier et conserver intact et pur de tout alliage, le seul héritage qu'ils leur ont donné, leur nom.

Dans notre pays, libre entre tous, il n'y a pas de classe privilégiée. Chaque citoyen, peut-on dire, a dans sa poche son bâton de maréchal. Mgr Plessis, le grand évêque, était le fils d'un forgeron illétré, Laurier, d'un arpenteur obscur, Honoré Mercier, d'un pauvre cultivateur. Et que d'autres sortis de la glèbe se sont élevés au premier rang! Plessis, Laurier, Mercier sont aujourd'hui de grands noms. Les jeunes d'aujourd'hui, de main, peuvent arriver aux mêmes honneurs, à la même gloire. Mais qu'ils soient de grande race ou simples fils du peuple, ils ont le devoir de respecter leur nom, de le garder sans souillure. Une famille, petite ou grande, fait partie du capital de la race, de son patrimoine. Ceux qui par lucre, par ambition, par imprudence même, salissent leur nom, font pour ainsi dire acte de trahison envers leur race.

P.-G. R.

(Bulletin des Recherches historiques, mai 1944).

Définitions de l'argent

Voici quelques opinions formulées sur l'argent. C'est:

Un passeport universel pour tous les endroits, sauf le Paradis, et qui procure tout, sauf le Bonheur.

Le dieu de l'avare, le jouet du riche, le plaisir de l'homme moyen, l'envie du pauvre.

La matière qui devient presque introuvable en fin du mois.

L'ami public No 1.

Nn bon serviteur, u nmauvais maitre.

Un visiteur toujours pressé de partir.

Un métal qui tantôt brille, atntôt est si modeste, qu'il accepte pour toute habitation le fond d'un bas de laine.

Un dieu à qui l'on ne connait guère d'infidèles.

Un serviteur dont le maitre est l'esclave.

Un sous-produit de la sueur.

Par son absence, le baromètre de la sincérité de vos amis.

Fabriquez-en, vous êtes honnis; Donnez-en, vous êtes bénis.

Une chose que, pour avoir devant soi, on met de côté.

On croit le posséder quand c'est lui qui vous possède.

Une chose qui entre par une poche et ressort par l'autre.

Un puissant levier capable de lever tous les scrupules!

FALHER

Assemblée du Cercle des Fermières

Mardi, le 6 février, avait lieu la réunion annuelle du Cercle des Fermières. La dames n' étaient pas en aussi grand nombre que l'occasion l'aurait voulu, mais l'entrain qui y régna combla les vides.

Passons sous silence les détails routiniers pour en arriver aux plus saillants.

En quelques mots bien tournés Mme Cyrille Roy, présidente, toucha l'histoire du cercle, ses points de faiblesse aussi bien que ses succès; elle exprima l'espoir qu'avec le courage et la bonne volonté de tous ses membres, il continuerait à remplir le rôle pour lequel il a été fondé. Ensuite, avec son humilité coutumière, elle donna sa démission, laquelle fut de courte durée, puisque les élections, dirigées par Mme E. Desfossés, lui confia de nouveau la direction de notre cercle. Les membres furent unanimes à témoigner à Mme la présidente leur appréciation pour son dévouement inlassable et si désintéressé.

Les autres membres du conseil furent réélus par acclamation.

La discussion porta ensuite sur la soirée récréative que les dames sont à organiser. Nous vous en dirons un mot dans un avenir assez rapproché.

Après quelques minutes où chacune mit son mot, et souvent son mot drôle, puisqu'on se permet bien de bavarder et de rire un brin, l'on constate que le travail du cercle, n'étant pas toujours précédé de fanfare et de publicité ,reste, pour certains, inconnu et peut-être incompris. Il est donc décidé d'en déterminer aujourd'hui les cadres pour le profit des intéressés, actifs ou non. Des nombreuses propositions faites, notons les points suivants:

1.—Quinze minutes est le temps consacré au R. Père aumônier pour répondre à la Boite aux questions, commenter l'évangile, etc.

2.—Les dames apporteront dorénavant un ouvrage quelconque, soit pour y travailler durant l'assemblée, soit encore pour discuter des difficultés qu'elles auraient pu y rencontrer ou simplement pour faire bénéficier leurs compagnes de quelque nouvelle découverte.

3.—Les causeries en médecine pratique données par un membre seront continuées; des conseils sur la couture, la coupe, etc., seront donnés par une personne compétente; l'échange de conseils et de "secrets" sur l'art culinaire et domestique, le jardinage, aura toujours sa place.

Mais le temps passe vite, et il fallut en finir; mais pas sans avoir chanté. Et c'est autour du piano, par une couple de belles chansons canadiennes, que les Dames fermières terminèrent une autre de ces réunions où elles apprennent à se connaitre et à s'aimer; deux choses si nécessaires chez nos femmes rurales

La secrétaire.

PLAMONDON

Le 5 février avaient lieu les funérailles de M. Emile Richard, époux de Catherine Schaub, décédé à Edmonton le 1er février. Un grand nombre de parents et d'amis assisaient. Le célébrant du service était M. le curé, et le chant était sous la direction de M. Albert Gaudet, pendant que M. Edouard Plamondon tenait l'harmonium, l'organiste régulière étant retenue à sa classe. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, son frère Albert et quatre fils: Lewis, John dans l'armée, Georges, Philip; et quatre filles: Octavia (Mme Paul Cloutier, de Mearns), May, Christella, et Thérésa. Il y eut offrandes de messes de la part de: Mme Richard et sa famille; Albert Richard, M. et Mme Paul Cloutier, Mme Pauline Schaub, M. et Mme Joseph Bossé, M. et Mme Alex Schaub et leur famille; M. et Mme Martin Schaub, M. et Mme Thomas Schaub, M. et Mme John Schaub, Armand Richard, le Maple Leaf Study Club, M. et Mme Cyrille Cloutier, Mme Geo. Chevigny, M. et Mme Emile Couture, M. et Mme Leo Schaub, M. Léo Cloutier, M. et Mme Esdras Bélanger, M. et Mme Wilbert Gauthier, M. et Mme Oscar Schaub, M. E. Cloutier, M. et Mme R. Blanchette, et M. le curé. Nous offrons nos sympathies à la famille.

* * *

Sont revenues de l'hôpital dernièrement: Mmes Frédéric, Valmore, et Théodore Plamondon. Sont en ville pour traitement médical: Mme Phil. Johnson et M. Aristide Germain.

Mme Emile Richard et M. Léo Schaub accompagnaient le cercueil du défunt ci-haut mentionné.

M. Charles Johnson parait en heureuse convalescence.

LAFOND

M. Laurent Robinson a acheté la terre de M. Fernand Manseau, décédé il y a quelques mois.

* * *

M. Hervé Malo a acheté la terre de M. Gadbois, autrefois de St-Paul et récemment de Vancouver.

* * *

M. André Lamoureux a acheté la terre de M. Thomas Richards.

M. Ovila Jean a acheté la terre de Mlle Annette Lafond.

* * *

Mmes Philippe Venne et Armand Théroux étaient de passage à Lafond dimanche dernier.

* * *

Mme J.-Alexandre Brosseau a passé une couple de semaines chez son frère, M. L. Desaulniers.

* * *

MM. Achille Lafrenière, Basile et Hector Jean sont de retour d'une promenade de quelques semaines à Vancouver.

* * *

Mme Hubert Lavoie a pris quelques semaines de vacances à Calgary, Red Deer et Edmonton.

Choix des candidats

Ottawa. — Le parti C.C.F. vient en tête des partis canadiens pour le nombre des candidats choisis en vue de la prochaine élection fédérale, s 1tlo53ouP prochaine élection fédérale, soit 153. Les progressistes-conservateurs ont choisi 112 candidats, et les libéraux, 87.

Au total, les libéraux présenteront 243 candidats; les progressistes-conservateurs, 200; et la C.C.F., 225 au moins. Le Crédit social projette de présenter un certain nombre de candidats en dehors de l'Alberta. De son côté, Tim Buck annonce qu'il présentera des candidats dans 75 comtés canadiens.

Le Bloc Populaire veut compter 65 candidats dans le Québec et quelquesuns dans l'Ontario et le Nouveau-Brunswick .

Si nous voulons apporter à cette cause sacrée tout l'appui qu'elle mérite, il faut aussi développer en nous et chez nos enfants le culte et l'amour de la langue.

Henri Bourassa.

Rapport annuel de la Caisse populaire de Sainte-Famille, Calgary

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BENEFICES:—		
Intérêt reçu durant l'année		$1,973.07
Taxe d'entrée		110.70
Total des bénéfices de l'année		$2,083.77
DEPENSES:—		
Intérêts payés sur les dépôts	$ 600.64	
Salaire du gérant	331.12	
Diminution sur la valeur des obligations	72.99	
Diverses dépenses de l'année	25.99	1,030.74
Profits nets de l'année		1,053.03
Ces profits sont divisés de la manière suivante:		
Porté au fonds de réserve	299.17	
Porté au compte de surplus	753.86	
	$1,053.03	

COMPTE DU FONDS DE RESERVE

Au 31 décembre 1943 notre fonds de réserve était de	$ 788.39
Réserve ôtée sur les profits de l'année 1944	299.17
Total du fonds de réserve	$1,087.56

COMPTE DE SURPLUS

Au commencement de l'année 1944 il y avait dans ce compte	$ 302.43
Profits nets de l'année 1944 après en avoir ôté la réserve	753.86
Total du compte de surplus	$1,056.29

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$25,043.77	Capital social	$18,238.12
Ameublement	81.79	Epargne	30,914.73
Placements	19,174.39	Fonds de réserve	1,087.56
Caisse	6,996.75	Surplus	1,056.29
	$51,296.70		$51,296.70

P. Laurendeau, gérant



Avec le Régiment de Maisonneuve:—Bien que le Régiment de Maisonneuve, actuellement en service sur le front ouest en Europe, soit une unité montréalaise, il compte des membres venant de toutes les parties de la province de Québec et même de l'extérieur. En haut, à gauche, Hector St-Louis, de Shawinigan ((Qué.), un des meilleurs tireurs de l'unité; à droite: les soldats Ben Surette (à gauche), de Yarmouth (N.-E.), et Louis St-Hilaire, de Chi-coutimi, sont photographiés devant une casemate capturé aux Boches. En bas, même ordre: le soldat Marcel St-Laurent, de St-Joachim (Qué.), s'apprête à lancer une grenade à main, tandis que le sergent Réal Lalonde, de l'Orignal (Ont.), donne au reste de sa section le signal d'avancer.

Les Etats-Unis, pays débiteur

Washington. — Les Etats-Unis sont de nouveau un pays débiteur, comme pendant tout le XIXème siècle. Un expert du secrétariat du Commerce, M. Sammons, a révélé que les placements et créances étrangers aux Etats-Unis, au 1er septembre 1944, dépassent de $1,200,000,000 ès créances que les Etats-Unis possèdent à l'étranger.

Les placements des Etats-Unis à l'étranger atteignent $11,100,000,000 mais les placements étrangers au pays sont de $12,300,000,000. En 1930 les placements étatsuniens à l'étranger étaient de $15,200,000,000.

MORINVILLE

Nos jeunes avaient leur carnaval vendredi dernier dans la soirée. Plus de cinq cent personnes étaient présentes et chacun en eut certainement pour son argent. La soirée commença par la promenade des différentes personnes en costume spécial, mais fort convenable et le premier prix fut attribué à Thérèse Béland et à Darrelle Steffes. Comme deuxième numéro, des amateurs de patins de Westlock nous donnèrent toute une exhibition de patinage et ils le firent avec beaucoup de dextérité. La foule n'eut que des applaudissements pour eux et ils le méritaient bien. La soirée se continua par des courses ou sauts de tous genres et vraiment les vieux regrettaient de ne pas avoir eu autrefois la chance d'acquérir une telle souplesse. Enfin la soirée se termina dans la salle soit à la roue de fortune soit au bingo ou à la table des rafraichissements. Il passait minuit et c'était plus que le temps de gagner son lit. La fête était terminée et avait été un succès complet. Nous en félicitons les organisateurs et les invitons à nous revenir encore.

Les nouvelles sont plutôt rares de ce temps-ci, si ce n'est que la guerre semble marcher de l'avant plus que jamais. En bien des foyers l'on suit ces nouvelles de jour en jour et l'on se dit "ce ne sera pas long maintenant, notre enfant sera bientôt de retour au foyer. En attendant, l'on prie pour les chers absents demandant à Dieu de les protéger jusqu'au bout.

Le carême commencera bientôt; et nous espérons qu'un grand nombre des nôtres viendront à la messe chaque matin. Tous les ans, nous sommes heureux de voir nos rentiers et nos jeunes se diriger vers l'église pour y entendre la messe et faire la sainte communion chaque jour. Continuons cette bonne habitude, car, les temps sont si tristes et si incertains! Faisons-le pour nos gars qui sont là-bas et qui ont si hâte de nous revenir.

Berlin, ville de mort et de ruines

Londres. Les réfugiés disent que Berlin est une ville de mort et de ruines; les survivants s'attendent à y voir entrer les Russes d'ici à une semaine ou deux. "On dirait la fin du monde", a déclaré un réfugié suédois à son arrivée à Malmoe.



JUNIORAT ST-JEAN

Voilà trois parties de gouret que nos "Pee Wees" jouent, et autant de perdues. Leur dernière défaite leur fut infligée par les "Sunland Pee Wees". Les points: 2 à 0.

Nos moyens, plus chanceux, donnèrent une défaite au "South Side". A. Lapointe, C.-E. Joly, A. Alteman, D. Lafrance et A. Donahue se distinguèrent en faisant chacun quelques points, ce qui leur donna une victoire de 8 à 2.

* * *

Dimanche le 4, nous avons eu la première réunion générale de l'an 1945, ainsi que la première du deuxième conseil de la Cité Etudiante. Cette réunion fut pleine d'enthousiasme et un bon nombre d'élèves y prirent une part active.

Dorénavant, nous aurons un double bulletin de classes: l'un pour les matières classiques, l'autre pour celles du Département. Voici les premiers de classes du mois de janvier, au cours classique: Belles-Lettres, René Blais; Versification, Louis Desrochers; Méthode, Lionel Boyer; Syntaxe, Robert Forseille; Eléments latins A, Georges Beauchemin; Eléments latins B, Auguste Champagne et Roland Colbert exaequo; Eléments français, Louis Prince.

Au cours du Département: Grade XII, Louis Desrochers; Grade XI, Etienne Lynch; Grade X, Cyprien Puech; Grade IX, Dollard Desmarais; Grade VIII, Louis Prince.

* * *

Le 4 février, les élèves du grade XII ont assisté au deuxième concert symphonique de la Symphonie d'Edmonton. Auparavant, le R.P. Supérieur leur avait expliqué, avec disques, la marche de cette symphonie.

* * *

Samedi dernier, nous avons repris nos traditionnelles sorties de classes. Chaque classe se divise en groupes d'une dizaine, avec un responsable en tête. Les plus vieux et les plus jeunes vont glisser, les moyens vont en excursion à la campagne ou s'essayer sur le patins à roulettes, et d'autres enfin vont visiter des industries. Tous reviennent joyeux. . . espérant que le mois ne sera pas trop long avant la prochaine sortie.

C. Gauvreau.

* * *

Bouquet

A l'occasion de son 10ème anniversaire, la J.E.C. canadienne désire présenter à notre Saint-Père le Pape un bouquet spirituel offert par tous les Etudiants du Canada. L'offrande consiste en messes, communions, heures de travail, services rendus et aumônes aux intentions du Souverain Pontife. Le bouquet spirituel sera colligé durant la période du Carême.

La section jéciste du Juniorat St-Jean enverra bientôt des circulaires aux écoles des principaux centres qui, de leur part, les distribueront aux écoles rurales de leur arondissement.

Section jéciste du Juniorat St-Jean.

Le Propagandiste

* * *

La "débutante"

Caisse populaire du Juniorat St-Jean
Premier rapport trimestriel

Fondation: le 28 octobre 1944. Membres: 109, sur 125 élèves.

Parts sociales	$ 154.33	
Taxe d'entrée	5.45	
Dépôts	1,258.72	
Retraits		551.42
Prêts (153)		424.23
Remboursements	271.73	
Intérêts	5.31	
Dons reçus	12.55	
Dépôt à St-Joachim		700.00
Retiré de St-Joachim	95.00	
Frais		19.86
En caisse, 1er fév.		107.58
	$1,803.09	$1,803.09

Gérard Bézaire, gérant.

Reproduction

De même qu'en ces années dernières, la Division de la zootechnie du Service fédéral des fermes expérimentales donne la plus grande attention au problème et au programme d'élevage et de reproduction ainsi qu'à la distribution de sujets reproducteurs améliorés, pour lesquels la demande va sans cesse croissant, spécialement pour les porcs et les vaches laitières. En se servant de ce reproducteurs on supprime une bonne partie des risques que présente l'emploi de jeunes géniteurs non éprouvés.

LOS ANGELES

Du 29 décembre au 31 janvier, pas de pluie. Ceci, en plein coeur de l'hiver, de la saison pluviale, est extraordinaire. Le record depuis 1928. Si la pluie eut retardé encore une journée, nous aurions eu tout un mois de janvier sec; ce qui aurait été le record de 66 dernières années. Nous eûmmes .02 pouce d'eau en janvier 1928; .01 en ce janvier-ci.

Aujourd'hui, mercredi, le 6 février, Madame M.-L. St-Louis, sa fille et petite-fille, Mme E. Caouette et Lina, nous laissent en une splendeur de soleil, la pluie n'ayant duré que 3 jours. Mme St-Louis commençait à s'impatienter de l'école que Lina perdait. Elles font le voyage par autobus.

Je suis allé visiter une exposition d'objets faits en plastique: 1,700 articles de toutes sortes, des cure-dents jusqu'à des tubes de canon. On pourrait croire qu'à peu près tout peut se faire en plastique. Cependant je crois que la multitude des choses exposées, on continuera à les fabriquer avec le matériel employé jusqu'ici. On raconte une histoire à ce sujet. Un juge demanda à un automobiliste où était sa license et l'automobiliste de répondre qu'un chien l'avait mangée. Le juge infurié, croyant qu'on se moquait de lui, se préparait à prononcer une sentence de 100 ans de prison, lorsqu'un second reflexe lui fit penser de pousser plus loin ses recherches. Il découvrit que la license était faite de plastique. Il ne serait pas vilain, au retour d'une promenade, de découvrir que le chien a mangé la table. Partout, aux comptoirs de l'exposition des plastiques, on voyait des avis de ne pas fumer. Danger? Fumer dans une maison meublée de plastiques, cela pourrait-il causer une série de feux pétillants? d'explosions? Et si la maison même est construite en plastique.

R. Thibaudeau

Quelle langue veut-on bannir du domaine où se forment l'esprit et le coeur de l'enfance? Celle-là même qui est la gardienne de nos croyances et l'instrument de notre culture.

S. E. le cardinal Bégin.

Loup abattu près de Toronto

Toronto. — Un loup a été tué sur une ferme située à seulement trois milles de Toronto. C'est le septième loup tué dans le comté de York, cette année. Les deux chasseurs qui ont tué la bête ont reçu une prime de $25, que le gouvernement accorde à cette fin.

L'aide des Indiens aux moissons

Les Indiens du Canada ont joué un rôle important en 1944, dans la moisson des grains des prairies, au dire de M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif national.

Dans la Saskatchewan plus de 3,500 hommes des réserves locales ont aidé à la moisson après avoir terminé leurs propres besognes de ferme. Des fonctionnaires de la division des Affaires indiennes du ministère des Mines et Ressources se sont exprimés comme suit:

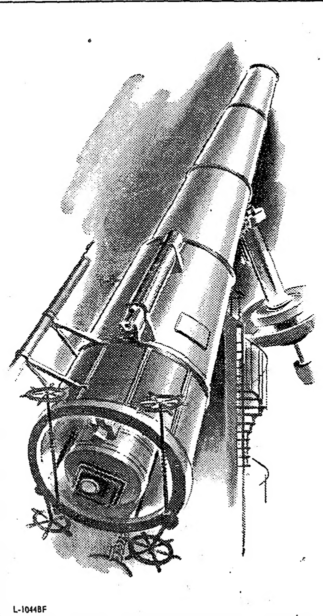
" . . . l'on peut dire que tout Indien disponible dans la province s'est employé à la moisson. . . Sans les Indiens (dans certains districts) l'on eût probablement dû compléter la moisson au printemps. . ."

Au Manitoba un grand nombre d'Indiens demeurent au nord des districts producteurs de grains, et il a fallu envoyer un agent spécial aux réserves du nord du Lac Winnipeg pour recruter des moissonneurs.

Au mois d'août, 603 Indiens furent amenés au sud pour aider à cette récolte. Le temps global qu'y ont consacré ces volontaires s'est chiffré à 12,024 jours — soit une moyenne de 20.6 jours par homme — pour lesquels ils reçurent une rémunération collective de $48,000.-00.

Les pertes des Etats-Unis

Washington. — Les pertes des Etats-Unis depuis le 7 décembre 1941 s'élèvent à 764,584 pour la marine et l'armée.



CHRONIQUE AGRICOLE

Ne lâchez pas la proie pour l'ombre

On dit souvent que l'expérience est la meilleure école de la vie. Elle se charge en tout cas de nous donner parfois d'utiles et cuisantes leçons. On reconnaît facilemetn que l'histoire se répète, mais bien peu de gens profitent de ses enseignements. Dans bien des domaines, il n'y a rien à perdre et tout à gagner à prendre "le passé pour maître de l'avenir".

Cela est vrai en agriculture tout autant que dans les autres genres d'activités. Sur ce point, les années qui ont suivi la dernière guerre nous ont servi de dures leçons. Celles qui suivront le présent conflit ne seront pas tellement différentes, sauf peut-être que nous aurons sur les épaules un fardeau de dettes de quelques milliards de plus et quelques milliers d'estropiés dont l'Etat devra assurer la subsistance.

Les mêmes problèmes ou à peu près se poseront donc dans quelques mois, dans quelques semaines peut-être. Parmi ceux-là, il y aura l'établissement des fils de cultivateurs sur des terres. Il y aura le retour à la terre de ceux qui l'auront désertée, attirées par les gros salaires et le clinquant des villes et de ceux qui, de gré ou de force, auront revêtu la livrée des armées de Sa Majesté.

Le retour à la terre! Voilà ce que réclament à grands cris à peu près tous les esprits soucieux de l'édification de la société sur des bases solides. Et ils ont parfaitement raison. Dès que 'léquilibre est rompu entre la population rurale et la population urbaine, on peut s'attendre à tout: chômage, misère, secours directs, travaux de chômage, soupes publiques, etc.

Il y a cependant un autre problème sur lequel il nous semble qu'on n'a pas suffisamment attiré l'attention. Il s'est pourtant posé lors de la dernière guerre. Avec moins d'ampleur peut-être, il se pose de nouveau au cours de celle-ci. C'est celui de la vente des terres par les cultivateurs.

Dans son numéro de janvier, un périodique agricole de Winnipeg, le **Country Guide**, sonne l'alarme à ce sujet. Il publie le résultat d'une enquête conduite auprès des cultivateurs des Prairies et termine sur une note assez pessimiste. L'article en question constate non sans alarme qu'il y a depuis trois ans au pays une véritable épidémie de ventes de terres, de cheptel et d'outillage de fermes.

Parmi les raisons que les cultivateurs apportent pour justifier cette désertion du sol, le **Country Guide** mentionne l'âge avancé de l'exploitant, le surcroît de travail imposé par le manque de main-d'oeuvre expérimentée, le départ des fils pour l'armée ou les usines de guerre, les revenus trop faibles que les cultivateurs retirent de leurs produits et une foule d'autres raisons qu'il serait trop long d'énumérer.

Cette enquête a surtout été conduite dans les provinces des Prairies. Il y a tout lieu de croire que la situation n'est pas aussi grave dans la province de Québec. Les très grandes fermes ne sont pas aussi répandues dans le Québec et partant la crise de la main-d'oeuvre n'est peut-être pas aussi aiguë. Mais il n'en reste pas moins qu'il y a dans Québec, d'après le recensement de 1941, 5,315 fermes vacantes, soit une ferme sur 29. Après l'Ontario, c'est le Québec qui compte le plus de fermes abandonnées. Et combien d'autres l'ont été depuis 1941! Combien de fermes sont passées aux mains d'hommes d'affaires qui ont voulu mettre leurs capitaux à l'abri des exigences du fisc? Nous n'avons pas les chiffres qui nous permettraient de tirer une conclusion, mais des gens au fait de la situation affirment que les fermes vendues depuis le début de la guerre atteignent un total impressionnant.

Dans la majorité des cas cités par le **Country Guide**, les cultivateurs allèguent qu'ils trouvent actuellement le prix fort pour leurs terres. Ils ne veulent pas manquer ce qu'ils appellent une aubaine avant que ne se produise la chute des prix qu'on semble redouter partout. Les raisons invoquées dans Québec ne doivent pas varier sensiblement.

Les cultivateurs qui se sont laissé prendre ont-ils pesé le pour et le contre avant de troquer leur bien pour de l'argent sonnant? L'attitude des hommes d'affaires qui ne craignent pas de mettre le gros prix paraît assez significative. Les cultivateurs devraient en tenir compte et ne pas prendre pour la inconvénients pourraient bien en définitive l'emporter sur les avantages.

Il ne faut pas se faire d'illusion, l'après-guerre sera dure pour tout le monde, malgré le paradis sur terre que nous promettent les diseurs de bonne aventure. Elle le sera à coup sûr pour l'ouvrier des villes que l'usine de guerre mettra sur le pavé au lendemain de la guerre. L'argent sonnant fond rapidement quand on y gruge sans cesse. Et il faut tout de même manger trois fois par jour, même en temps de crise. Il y a eu certes de la misère dans les campagnes, de 1929 à 1939, mais nous n'avons pas entendu dire que des cultivateurs n'ont pas trouvé de quoi faire trois bons repas par jour. Combien d'ouvriers des villes peuvent se vanter d'avoir traversé la crise aussi allègrement?

Que l'on s'arrête un instant à méditer ces quelques réflexions et l'on verra bien vite tout ce que l'on perd à échanger une situation stable à la campagne pour une autre essentiellement instable à la ville. Dès qu'on n'a plus rien sous les pieds, on n'est plus maître chez soi et on n'est pas éloigné d'être esclave.

(La Terre de Chez Nous.)

Bernard BERUBE.

SAINT-PAUL

Mardi, le 6 février, à dix heures et demie, avait lieu en notre église le service funèbre de M. L.-N. Despins, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Etaient porteurs: MM. Louis et Théodore Théroux, Arthur Gamache, J.-A. Gallant, Albert Doucet et J.-A. Thivierge.

La levée du corps fut faite par le R. Père Meunier, curé, qui chanta le service, avec diacre et sous-diacre. L'on remarquait au choeur M. l'abbé J.-A. Normandeau, d'Edmonton. A l'offertoire, il y eut chant de cantiques.

La foule des assistants accompagna la dépouille mortelle au cimetière où les dernières prières furent récitées par le R. Père Leduc, vicaire.

Cinq filles et un fils du défunt ont assisté au service: MM. René Despins, de St-Paul; Adonias Despins (de l'armée canadienne) de St-Boniface, Man.; Mmes J.-A. Gallant, d'Edmonton; Robert Lecompte, de Vancouver, C.-C.; Louis Théroux, J.-A. Gamache et Albert Doucet, de St-Paul. Un fils et une fille: M. Prosper Despins, de Vancouver, et Mme Edouard Lachapelle, de Montréal, n'ont pu se rendre pour les funérailles.

Nous réitérons à la famille éprouvée nos sincères condoléances.

* * *

Les élections municipales ont eu lieu lundi, le 12 février. M. J.-Walter Lambert a été élu maire de notre ville avec une majorité de 15 votes.

* * *

MM. Hector Brosseau et J.-M. Drouin furent réélus conseillers. Les autres candidats étaient MM. Amable Lapierre et Elisée Mailloux.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

EN FUMANT MA PIPE

Souvenirs du passé

J'étais à fumer ma pipe, l'autre jour, quand le "père" Cléophas Turgeon m'est arrivé pour faire un bout de jasette. Vous connaissez, sans doute, le "père Cléophas", qui a passé une partie de sa vie... au pénitencier d'Edmonton. Pas qu'il était plus bandit que les autres; mais il fut l'un des tout premiers employés de la ville, il y a de cela plus de 50 ans.

—Eh bien! comment allez-vous? C'est le beau temps qui vous amène, père Turgeon?

—Pas pire, pas pire, mon Baptiste. Je viens juste pour tirer une touche.

Et le "père Cléophas" s'installe dans la berçeuse, allume un bon cigare, et commence à me raconter des histoires d'autrefois.

Sais-tu, mon Baptiste, qu'on est déjà rendu au Carême. Cela me rappelle une chanson que me chantait ma vieille mère. Veux-tu que je te la chante? Ecoute:

"Voilà la Carême qu'arrive.
"Le temps de pénitence.
"Preparez vos chevaux bien gras,
"Pour aller voir les filles
"Dans les jours gras.

"Voilà le Carême qu'arrive,
"Le temps de pénitence.
"Adieu les filles et les bons repas;
"Il nous faut manger,
"Des fêves et des pois.

C'est aussi ma vieille mère qui m'a appris mes répons de la messe. Je ne sais pas s'il y en a bien aujourd'hui, parmi les créatures, qui seraient capables d'en faire autant. C'était une femme, comme on dit, dépareillée. Elle filait avec ses mains et tout était fait à la maison: la petite étoffe, la grosse étoffe, la flanelle, les habits.

Et le père Turgeon défile toutes sortes de souvenirs du passé, pendant que la cendre de son cigare s'allonge.

—Ma mère, je t'ai peut-être dis ça. Baptiste, c'était une Fiset. Moi, je descends des Turgeon, la famille de l'évêque, puis du ministre Adélard; elle, c'était la famille des "Fiset", une famille bien connue. Il y a longtemps de cela. Oublie pas, mon Baptiste, que je vais avor mes "89" dans quelques jours. J'espère que tu viendras à mon service; ça ne sera pas long astheure.

—J'ai pour mon dire, père Turgeon, que vous allez en enterrer encore bien d'autres, d'ici là. Tout de même, ça doit faire songer, quand on grimpe à 89. Oui, on va bien prier tous les deux: Voilà le Carême, qu'arrive, le temps de pénitence... On va se mettre à la soupe aux pois et à la prière.

—Surtout, n'oublie pas, Baptiste, ma chanson du Carême. Peut-être que tu pourrais la donner au Goffeur.

—Non, je la garde pour moi, pour me désennuyer et m'en servir au besoin.

Et pendant que le "père Cléophas" s'éloigne en me laissant le bonjour, je suis resté songeur et je me suis mis à fredonner sa chanson... tout en fumant ma pipe.

BAPTISTE.

Souscription lancée par l'A.C.F.A.

Trois nouvelles paroisses ont atteint leur objectif au cours de la semaine: **Donnelly, McLennan et Eaglesham.** Félicitations spéciales à Donnelly qui est montée au quatrième rang, en tête de la liste.

Parmi les autres paroisses qui ont fait remise, mentionnons: Chauvin, Tangent, Jean-Côté, Falher, Guy, Morinville et St-Albert.

Chauvin mérite une mention spéciale pour être montée de 30 à 71 points.

19 paroisses sont en ce moment au tableau d'honneur.

Nous donnons ici le pourcentage de chaque paroisse selon le rang qu'elle occupe.

	Pourcentage
Red Deer	368%
Cluny	182
Lafond	152
Donnelly	146
Castor	140
St-Edouard	138
Lac Froid	135
Trochu	122
Vimy	115
McLennan	114
Mearns	108
Eaglesham	105
Joussard	104
Villeneuve	103
Tangent	102
Spirit River	100
Calgary	100
Codesa	100
Peace River	100
St-Paul	98
Lamoureux	89
Jean-Côté	88
Ste-Lina	87
Girouxville	84
Morinville	82
Beaumont	80
Falher	77
Picardville	75
Edmonton	73
Chauvin	71
Pincher Creek	70
Fort Kent	68
La Corey	56
Bonnyville	56
Legal	50
Plamondon	37
Guy	27
St-Albert	24
Thérien	22
Vegreville	20

Nous espérons d'autres remises sous peu. Certaines paroisses ont atteint leur objectif mais nous n'avons pas encore reçu leur rapport final.

GIROUXVILLE

Le 11 février dernier, les élèves de l'école de Girouxville nous présentaient une très jolie séance dans la salle paroissiale qu'ils étrennaient et qui était remplie de spectateurs.

La première pièce représentait l'apparition de N.-D. de Lourdes à Bernadette Soubirous; ce fut un vrai succès.

Les jeunes garçons dans leur saynète "Les enfants de choeur" ont provoqué l'hilarité générale.

On remarquait dans l'assistance, les RR. PP. Nadeau et Marsan, o.m.i., de McLennan, qui ont bien voulu honorer de leur présence cette belle soirée familiale et ainsi encourager les écoliers et leurs dévouées institutrices.

* * *

Lundi, 12 février, un pèlerinage régional en souvenir de la première apparition de Notre-Dame de Lourdes, réunissait dans notre paroisse de nombreux pèlerins de McLennan, Donnelly, Falher, et Jean-Côté.

* * *

La température, qui fut idéale, est une preuve que notre bonne mère du ciel encourage ses enfants à venir prier dans son sanctuaire; en retour, elle les comblera de ses faveurs.

* * *

M. V. Danteuil vient d'être appelé pour faire son service militaire à Calgary.

* * *

M. J. Corriveau est de retour de son voyage dans l'Abitibi.

Paris. — Une maison inoccupée de trois étages s'est affaissée dans l'est de Paris. Les enquêteurs ont constaté que des voisins, en quête de bois de chauffage, avaient scié les principales solives supportant la maison.

BEAUMONT

Service religieux de Henri Magnan

Jeudi dernier avait lieu le service de Henri Magnan, mort au front en Italie. Un grand nombre de paroissiens et d'amis étaient venus prier pour le défunt et témoigner de leur sympathie à la famille de M. Honoré Magnan dans leur pénible épreuve. Le catafalque était recouvert de l'Union Jack et du drapeau français; deux drapeaux d'emprunt, puisque nous n'avons pas encore un drapeau canadien bien à nous. Six vétérans de la guerre de 1914-1918 étaient présents. M. le curé adressa quelques mots. A la tribune, les chantres, particulièrement nombreux pour la circonstance, rendirent de beaux chants pour un dernier hommage à un jeune homme des nôtres que nous avons bien connu.

M. Honoré Magnan et sa famille nous prient de vouloir bien remercier par la voix de la **Survivance** tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie en assistant au service et en offrant des prières pour le disparu.

* * *

Dimanche, il y eut heure sainte. L'assistance n'était pas nombreuse, les "fricots" n'étant pas encore finis. M. le curé nous dit que, vu notre petit nombre, nous devrions prier plus fort. C'est ce que nous fîmes. Je ne sais si nous avons été compris; l'église étant presque vide, il y avait pas mal d'écho.

* * *

Dimanche, la cloche sonnait le baptême d'un fils né à M. et Mme Alexandre Bérubé.

M. et Mme Jos. L'Heureux sont partis en voyage à Vancouver.

FORT KENT

Le 7 dernier avait lieu le mariage de M. Arthur Albert, fils de M. Thomas Albert, avec Mlle Florence McConnell, de Bonnyville. Un somptueux diner fut donné par les parents du marié, à la salle paroissiale, à une soixantaine de personnes, presque toutes parentes. L'après-midi se passa gaiement en chants avec un peu de "sautillage". Le soir les nombreux parents accompagnaient les mariés à la résidence de M. Upton Deblois où un succulent souper fut servi à au delà de 75 personnes. Pour finir cette journée ensoleillée, tous se rendirent à la salle paroissiale de Bonnyville où l'on s'amusa comme toujours gaiement. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux. Nous leur souhaitons beaucoup d'années de bonheur et de prospérité.

Le soldat Cyprien Albert s'était rendu pour les noces de son frère et fut suivant avec Mlle Mary McConnell, soeur de la mariée.

* * *

Dimanche dernier avait lieu la réunion des marguillers. M. Archie Ducharme qui sortait de charge, fut réélu, mais il donna sa démission en faveur de M. Henri Lacombe. Le soir, au presbytère, avait lieu leur assemblée annuelle. Les dames qui avaient été invitées avec leurs maris pour le souper furent favorisées d'une agréable partie de cartes après l'assemblée.

* * *

Durant l'année 1944 il y eut 5 mariages, 2 sépultures, 14 naissances. Avec les recettes très satisfaisantes, une jolie remise de $1,700.00 a été faite sur la dette courante.

* * *

Le cercle des fermières se réunissait mardi dernier pour la première fois cette année. Chacun y apporta beaucoup de travail en finissant un joli couvre-prieds qui sera mis à la rafle au profit de la Croix rouge.

* * *

Nous avons depuis quelques jours un temps idéal. Les gens en profitent pour faire leur charroyage de bois.

* * *

On nous rapporte que M. André Pelland a vendu ses propriétés à un M. Shalka. Espérons que M. et Mme Pelland continueront à résider parmi nous.

* * *

Est né à M. Roméo Cyr et à madame (née Rita Chrétien) un fils baptisé sous les prénonms de Joseph Ozias Albert. Parrain et marraine: M. et Mme Chrétien, grands-parents.

* * *

Mme Hervé Levasseur qui a passé quelques jours à l'hôpital St-Louis sous les soins du Docteur Ayotte, est revenue chez elle en bonne voie de guérison.

* * *

Mlle Hélène Labrie, d'Edmonton, est venue passer quelques jours dans sa famille.

* * *

De passage par affaires, M. Albert Bourassa, neveu de feu M. Julien Provost.

* * *

Mlle Gertrude Baril, fille de M. Albert Baril, qui a été licencié de l'armée pour cause de santé, a maintenant de l'emploi à la banque provinciale de Bonnyville.

* * *

En visite chez leurs frères et soeurs, MM. et Mmes Hector Brosseau et Lucien Landry, de St-Paul.

A vendre

Un quart de section, dans une paroisse près de la ville, bâtisses comprises, deux bons puits, eau dans la maison. Un demi-mille de l'école. Prix: $6,500. Conditions faciles. S'adresser immédiatement à l'A.C.F.A.; (La Survivance) Edmonton.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	41½
3 C.W.	40½
Fourrage No 1	38½
Fourrage No 2	37

Orge—

1 C.W.	50¾
2 C.W.	50¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	106¼
3 C.W.	100¾

Bétail—

Veaux de choix	11.00 à 11.75
Bouvillons de choix	11.00 à 11.75
Ordinaires	9.25 à 10.50
Génisses de choix	10.50 à 11.00
Ordinaires	9.25 à 10.25
Vaches de choix	8.50 à 9.00
Taureaux	5.00 à 7.00

Beurre—

No 1, 34½; No 2 32½ No 3, 30½

Crème—

No. 1, 42; No. 2, 37.

Oeufs—

Grade A large	29
Grade A medium	27
Poulettes	21

Lisez et faites lire la Survivance

LEGAL

Les noces d'or de M. et Mme D. Coulombe fêtées selon nos plus belles traditions

Les noces d'or de M. et Mme Delphis Coulombe ont été fêtées selon les plus belles traditions religieuses et nationales. C'est le Rév. Père Rhéaume, o.m.i., neveu des époux quinquagénaires, qui vint de Battleford, célébrer la messe d'actions de grâces et entonner le Te Deum. M. et Mme Coulombe sortirent de l'église, accompagnés de leurs témoins d'honneur, MM. Philippe Gagné et Arsène Pelletier et suivis de tous leurs descendants, conduits par M. et Mme Rémi Lafranchise et M. et Mme Roland Bonneville. Le soir, après un somptueux banquet de 200 invités, une séance publique fut offerte au couple jubilaire par un fort groupe de leurs petits-enfants, accourus d'un peu partout. M. André Coulombe, de Falher, était maître des cérémonies et "speaker" incomparable. Vers le milieu du programme de chant, de musique et de danse, le jeune Maurice Coulombe, élève au Juniorat, lut parfaitement une adresse enluminée, à l'éloge "des pères de notre race", et sa soeur, Germaine Coulombe, du Couvent, présenta un "soulier" magique et très lourd, débordant de pières d'argent, "témoignage honorable de leurs contemporains". Le Rév. Père Rhéaume répondit au nom du "père Coulombe" et donna le conseil aux enfants de garder fidèlement le précieux dépôt de la foi et de la langue des Canadiens. M. l'abbé Normandeau, curé de Legal au temps de la colonisation, rappela finement les souvenirs du bon vieux temps. Comme tableau final, toute la famille monta sur l'estrade, aux applaudissements de l'auditoire qui chanta "Vive la Canadienne"!

Parmi les convives au banquet, on a pu noter les noms de M. le curé Emile Tessier, M. le vicaire Geo. Primeau, Rév. Père E. Rheaume, o.m.i., M. l'abbé J.-A. Normandeau, M. le curé B. Marchand, év. Père Val. Gaudet, o.m.i., Rév. P. O. Langevin, o.m.i., Rév. P. P.-C Tourigny, o.m.i., Rév. P. J.-A. Gaudet, o.m.i., M. l'abbé A. Langevin.

M. et Mme Philippe Gagné, M. et Mme Arsène Pelletier, M. et Mme François Coulombe, M. et Mme Dominique Coulombe, M. et Mme Léon Préfontaine, M. et Mme André Coulombe, M. et Mme J.-B. Coulombe, M. et Mme Larry Gallop, M. et Mme Rémi Lafranchise, M. et Mme Roland Bonneville, M. et Mme Alex. Charlier, M. et Mme Th. Gélot, M. et Mme Pierre Belley, M. et Mme Jos. Morin, M. et Mme Hubert Létourneau, M. et Mme Art. Bergevin, M. et Mme Men. Massie.

M. et Mme Nap. Demers, M. et Mme Jos. Dechamplain, M. et Mme Ad. Maurier, M. et Mme Jos. Tanguay, M. et Mme Jean Rivard, M. et Mme Damase Demers, M. et Mme F. Larose, M. et Mme Alex. Lavoie, M. et Mme Pierre Dechamplain, M. et Mme Emile Pelletier, M. et Mme Eddie Létourneau, M. et Mme Lionel Forcade, M. et Mme Albert Mullen, M. et Mme Dominique Montpetit, M. et Mme Art. L'Heureux, M. et Mme Aurel Charrois.

M. et Mme Henri Casavant, M. et Mme Ar. Therrien, M. et Mme Ernest Létourneau, M. et Mme Oscar Caron, M. et Mme Pierre Dechamplain, M. et Mme Jos. Demers, M. et Mme Théo. Brisson, M. et Mme Lionel Tellier, M. et Mme Gaudias Blanchette, M. et Mme Gabriel Tieulié, M. et Mme Cléo. Préfontaine, M. et Mme Fred. Henry, M. et Mme Allan Keane, M. et Mme Alphonse Caron, M. et Mme Henri Desnoyers.

Mme Raphael Bourque, Mme C. Lorieau, Mme Marie Lanouette, Mme Marg. Laporte, Mme Alice Caouette, Mme Marguerite Demers, Mme Alice Bachand.

MM. Alfred Paquette, Stan. Nadeau, Jos. Lanouette, Jos. Archambault, J.-R. Roy, Louis Laforce, Lucien Lorieau, Normand Létourneau, Léonard Blanchette.

Miles Denise, Pauline, Annette Pelletier, Marguerite, Yolande, Jacqueline, Françoise Coulombe, Claire, Antoinette, Fernande, Madeleine, Lucienne Préfontaine, Germaine, Lucienne, Céline, Dolorès Coulombe, Madeleine Keane, Ida Lavoie, Rose Deschâtelets, Georgette St-Martin, François Mullen, Louise Demers, Gabrielle Hamel, Virginie Champagne, Sylvianne Potvin, Emma Hess, Yvonne Parent, Thérèse et Monique Coulombe, Gratia Bourque.

MM. François Coulombe, (frère jumeau de Françoise, enfants de François), Marcel, Eugène, Roland, Lucien, Maurice, Raoul, Ferdinand, Laurier, Clément Coulombe (tous fils de M. Dominique Coulombe, l'aîné, Emilien, est en service actif outre-mer), Rémi Préfontaine, Jean-Marie St-Martin, Philippe Bourque.

Annonces classifiées

Cuisine de Famille

Bonne cuisine de famille. Repas 25c et au-dessus. Chez Tower's: 10432, avenue Jasper.

Salon de barbier à vendre

$2,000.00 comptant. Lot de 50x140 pieds. Situé dans un important village. L'on préfère un Canadien français. S'adresser à Boite 28, La Survivance.

Bonne demandée

Petite famille d'Edmonton (2 enfants) demande une fille pour travail de maison. Doit être catholique et canadienne-française, avec de bonnes références. Salaire raisonnable. Ecrire à La Survivance, Boite 35.

Eleveurs de lapins, recevez-vous le bulletin mensuel "L'Amateur de Lapins", seul magazine cunicole français d'Amérique. Cinquante cents par année vous renseigne tous les mois, sur cet élevage du jour. "L'Amateur de Lapins", 575 Saint-Louis, Joliette, Qué.

Section de terre à vendre

500 acres en culture, dont 120 en guéret d'été; bonne terre; maison moderne de 10 chambres, finie stucco, plomberie complète, fournaise, deux citernes en ciment, téléphone, appareil électrique de 1000 watts avec "Windcharger Giant", deux bon puits, maison supplémentaire à deux étages; étable, bonne porcherie, 15 greniers, garages, située à cinq milles du village et 2 milles de l'école. Prix: $38.00 de l'acre. Adressez-vous à: Boite 125, Saint-Paul.

Maison à vendre

Maison de sept chambres, avec grande cave, fournaise, citerne à eau douce. Située sur la rue principale de Morinville et voisin du presbytère. Garage pour deux autos. S'adresser à Mme Horace Cormier, Morinville, Alberta.

CULTIVATEURS:—Nous sommes en mesure de vous fournir notre mécanique grâce à laquelle avec votre auto usagé nous pouvons fabriquer un tracteur, avec pneus ou roues à crampons, qui fait compétition à tout autre tracteur de $1,000. Pour plus amples détails adressez-vous à: General Foundry Co., Windsor Mills, P.Q.

Ménagère demandée

Famille de trois enfants. $40.00 par mois, chambre et pension comprises. S'adresser à M. Donat Baril, 10722-93e rue, Edmonton. Téléphone: 27048.

Aide demandée

Aide demandée pour soins de ménage. Bonne occasion d'apprendre art domestique pour qui le désire. Pour tout renseignement, s'adresser à la Survivance, boite 56.

Hommes d'affaires: Commandez vos livrets de compte à la Survivance.

LEGAL

M. Léon Préfontaine, beau-fils collaborateur de M. Coulombe, revint d'un beau voyage à Montréal, juste la veille des noces; abrégeant son congé en témoignage de vénération.

* * *

U nautre soldat va nous quitter pour partir en Angleterre: Louis-Philippe Préfontaine, 23 ans, est en congé d'embarquement chez ses parents, M. et Mme Cléophas Préfontaine.

* * *

Le Rév. Père Rhéaume, o.m.i., va s'embarquer lui aussi prochainement, en service d'aumônier auprès des aviateurs canadiens outre-mer.

* * *

M. et Mme Roger Cyr, (Maria Deslauriers) ont fait baptiser un fils, Joseph Lucien Robert Rémi, avec M. et Mme Lucien Cyr comme compères.

* * *

Maitre Lionel Tellier a pris possession à Westlock de l'étude d'avocat du Juge Fraser. Il conserve cependant son bureau au village où ses amis le trouveront ordinairement le mercredi et le samedi. Mme Tellier et le fils Raymond demeureront à Legal.

* * *

Le sergent Buck Lefebvre est venu du Prince Edouard rencontrer son frère F/O Yvon Lefebvre. Sur 14 jours de permission, il en passe 9 en chemin de fer.

La généalogie des "Bellemare"

A notre grande surprise nous apprenons qu'il y a beaucoup de familles Bellemare ou alliées aux Bellemare dans l'Alberta et la Saskatchewan. Plusieurs familles ont déjà été mises au courant que la généalogie de cette famille s'imprimera bientôt. Notre journal est heureux de porter à la connaissance de toutes ces familles qu'elles doivent faire parvenir au Fr. Bérard (un Bellemare) la liste des membres de leurs familles avec dates de baptême, de mariage et de décès.

Ce Fr. Bérard (244, rue Sherbrooke Est, Montréal), organisait, en 1942, le grand congrès des Bellemare à Yamachiche. Les succès ont dépassé les espérances.

Notre journal souhaite au Fr. Bérard le même succès avec la généalogie de la famille Bellemare car c'est là travailler à la Survivance de notre race et de ses traditions.

Travaux domestiques

Toronto. — Le développement des travaux domestiques a été préconisé par Anthony Adamson, du Canadian Handicraft Guild, comme un mode d'emploi dans l'après-guerre et un facteur économique dans l'industrie du tourisme d'Ontario.

La tuberculose en Saskatchewan

Régina. — Les cas de tuberculose en Saskatchewan ont augmenté de 48 pour cent en 1944 par rapport à 1943. Le docteur R.-G. Ferguson, directeur des services médicaux a fait cette révélation à la Ligu eantituberculeuse de la Saskatchewan.

O na répéré en 1944 un total de 536 nouveaux cas contre 488 in 1943.

LA COREY

Samedi avait lieu la réunion annuelle des commissaires de notre école locale. M. P. Chouinard, sortant de charge, fut réélu et après fut nommé président par la commission. Il occupe cette fonction depuis longtemps. Il y avait 4 personnes à l'assemblée.

* * *

Dimanche, à l'occasion de la première réunion des Enfants de Marie, on procéda à l'élection des officières. Mlle Bernadette Bureau fut choisie comme présidente avec Miles Madeleine Dumaine et Marie-Rose Plouffe comme assistantes pour l'année courante.

* * *

La semaine dernière, nous avions le plaisir de saluer M. l'abbé Normandeau, d'Edmonton, qui venait faire une courte visite. Il était accompagné du curé Lapointe, de M. et Mme Raoul Lapointe et Mme Desrochers qui venaient chercher Mlle Berthe Limoges, ménagère à Morinville en visite chez son frère Albert d'ici.

* * *

Mme Louis Bureau avait la visite de son frère Louis, de Normandeau.

* * *

M. Placide Bonin fut conduit à l'hôpital St-Louis pour quelques jours.

* * *

M. et Mme Léon Bureau ont présenté au saint baptême leur nouveau-né qui a reçu les noms de Joseph Paul Désiré Victor. M. et Mme Lionel Handfield, oncle et tante de l'enfant, servaient de parrain et de marraine.

* * *

Dimanche soir nous avions une soirée paroissiale sous le patronage des Dames de Ste-Anne. Toutes les tables de Yoker étaient remplies et tous jouaient avec ambition. Les prix des dames furent gagnés par Mlle Bernadette Bureau et Mme A. Lord, et ceux des hommes par E. Chouinard et R. Duchene, tandis que les consolations furent décernées à Mme F. Villecourt et Louis Chouinard. M. C. Duchene eut le plaisir de gagner le prix d'entrée. Pour clôturer la soirée, les enfants d'école nous amusèrent bien pendant une demie heure avec chants, saynète et musique.

Spectacles de nuit interdits

Toronto. — La commission de contrôle de la police de Toronto a ordonné la suspension de tous les spectacles de nuit dans les théâtres, à l'exception des veilles de Noël et du Jour de l'An. La commission a dit que ces spectables sont une menace et que les jeunes les emploient souvent comme alibi pour se tenir dans la rue aux petites heures.

Un certain nombre de théâtres de Toronto présentaient régulièrement des spectacles de ce genre, tous les dimanches.

Avis aux créanciers

Succession de feue Amanda Bouchard, veuve, de St-Albert, Alta.

Avis est par les présentes donné que toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Amanda Bouchard, décédée le 24 janvier 1945, sont tenues de faire à Me Paul Emile Poirier, avocat de l'exécutrice DesNeiges Beaudry, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 1er avril 1945, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens de la défunte entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.
Edmonton, ce 8 février 1945.
Paul-E. Poirier,
avocat de l'exécutrice.
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker.
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Avis aux créanciers

Succession de feu Adélard Etienne Le Blanc, veuf, journalier, de Calder, Edmonton, Alta.

Avis est par les présentes donné que toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Adélard Etienne Le Blanc, décédé le 24 nov. 1944, sont tenues de faire à Me Paul Emile Poirier, avocat de l'exécuteur Charles Farley, Edifice Banque Royale, Edmonton, Alberta, le ou avant le 1er avril 1945 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.
Edmonton, Alberta, ce 8 février 1945.
Paul-E. Poirier, avocat de l'exécuteur.
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker.
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Saint-Albert

Va-et-Vient:—

Mme Alfred Sévigny est en promenade chez les siens, en Californie. Elle s'y est rendue par avion et a fait un magnifique voyage.

M. Rodolphe Belhumeur est retourné à son poste jeudi passé.

M. F. Gaulin est chez lui en permission.

M. P. Paley, de la R.C.M.P., est de retour à son bureau après une vacance dans les montagnes et chez ses parents à Winnipeg.

Le lieutenant d'aviation E. Rhéaume, o.m.i., visite St-Albert avant de s'embarquer pour outre-mer. Nous lui souhaitons bon voyage et surtout prompt et sain retour.

* * *

Nos malades: —

M. Charles Ladéroute se rétablit à la joie de ses parents et amis.

M. Léo Belhumeur a dû consulter son médecin à Edmonton. Il est revenu ici, mais il devra retourner à l'hôpital. Espérons que lui aussi se remettra.

M. Leblanc est à son travail après une semaine de grippe.

M. Gaulin, senior, se remet lentement, mais sûrement, de son accident.

M. et Mme Joseph Bourgeois se remettent. Mme est sortie de l'hôpital la semaine passée et M. Bourgeois peut s'occuper de son commerce en faisant attention à son pied.

Mme Hogan reçoit une dépêche lui annonçant que son fils Frank, officier pilote, manque à l'appel. Nos sympathies à Mme Hogan qui n'en est certes pas à sa première épreuve.

* * *

Activités:—

L'équipe de gouret commence à récolter les fruits de son entraînement. Une première victoire fut celle remportée sur Stony Plain. Les malins se demandent qui donc jouaient à Stony Plain? Dimanche passé la partie entre Ray et St-Albert Junior resta en balance. Résultat final: un à un. La partie jouée entre St-Albert Senior et Ray fut une victoire pour Ray. Nous conseillons aux joueurs Senior de prendre des leçons des jeunes. Chose étrange, mais cette jeunesse d'aujourd'hui peut en montrer aux plus vieux.

* * *

Les jeunes du village exercent une pièce pour la St-Patrice.

* * *

Les membres et les officiers de la Caisse populaire peuvent se féliciter du bon travail accompli. Les rapports nous font voir que c'est le seul groupe qui sait commencer ses assemblées à l'heure fixée. N'arrêtez pas. Lisez la dernière circulaire du secrétaire, M. L. Belhumeur.

* * *

Les Canadiens français de St-Albert se laissent dépasser dans la campagne pour percevoir des fonds pour le poste radiophonique français de l'Ouest. On est Canayen ou on ne l'est pas. Voyons, réveillez-vous!

Il y a deux vues animées par mois dans la salle paroissiale, le deuxième et le quatrième dimanche, à 8 heures 30.

* * *

Voici le résultat de l'examen de catéchisme à l'école du village pour le mois de janvier: Classe de M. Kelly: Henriette Morin et Thérèse Michelot; deuxième classe: John Poloway et Simonne Labelle; troisième classe: Gordon Benoit et Léona Soetart. Nous ne nommons que ceux et celles qui obtiennent 60 et plus sur cent.

* * *

Leclair élu:—

Après deux semaines de cabales, de conférences en sourdine, le sort en est jeté, le calme règne au village: le maire (nouveau) est élu.

Que les temps ont changés! Autrefois, racontent les anciens — ces anciens étaient merveilleux à les entendre — nous sommes nés 20 ans trop tard — ces anciens racontent, dis-je qu'on ne trouvait personne pour se présenter comme maire. Cette fois pour 123 électeurs, il y avait 3 candidats. **L'union fait la force**; les poings font les bosses.

Enfin le peuple a cabalé, le peuple a jasé, le peuple a voté, le peuple a choisi Leclair comme maire du village de St-Albert.

Tout en lui souhaitant succès sur succès, nous nous disons à nous-mêmes: faites taire vos préjugés, étouffez vos sentiments personnels, formez bloc uni, l'intérêt général passe avant l'intérêt particulier. C'est en même temps une magnifique résolution de Carême que de pratiquer envers chacun et tous la charité fraternelle.

M. Leclair est bien connu et au village et dans tous les cantons alentours. Sa profession d'encanteur le met souvent en contact avec toute une population ou d'un village ou d'une campagne. Il a fait un succès de sa profession. Nous lui souhaitons d'en faire autant comme maire du village de St-Albert. Félicitations!

Contre les criminels de guerre

Washington. — Les Etats-Unis, ont prié les pays neutres, peut-être pour la dernière fois, de donner sans équivoque l'assurance qu'ils refuseront d'héberger les criminels de guerre de l'Axe et qu'ils déporteront tous ceux qui seront entrés chez eux illégalement.

BEAUMONT

Noces d'argent de M. et Mme N. Bérubé

Dimanche, le 11 février, de belles fêtes de famille avaient lieu chez M. et Mme Napoléon Bérubé à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Vu le mauvais état de santé de Mme Bérubé, la cérémonie religieuse ne put être célébrée.

M. Napoléon Bérubé compte huit enfants de son premier mariage. Tous étaient présents. Au cours de la réunion, le plus jeune des fils prononça un discours pour rappeler des souvenirs. M. Hervé Bérubé parla du grand vide laissé à la maison, quand les enfants étaient encore jeunes, par la perte de leur mère aimée. Un jour, leur père leur donna une autre maman et ce fut une joie de la voir arriver à la maison. Pendant 25 ans, elle n'a pas cessé de s'occuper de leur bonheur et de leur bien-être. En se faisant l'interprète de ses frères et de ses soeurs, il offrit aux jubilaires la somme de 25 dollars composée uniquement de 25 sous, dans une belle corbeille surmontée du chiffre "25".

Un joyeux réveillon fut servi. Pour éviter à Mme Bérubé toute préoccupation et la déranger le moins possible, chacun avait préparé d'avance tout ce qu'il fallait et l'avait apporté avec lui. On avait craint que la célébration aggrave la maladie de Mme Bérubé. Mais elle avoua que ce fut pour elle un mieux tant on avait pris de soins prévenants.

Une belle adresse fut lue par Mlle Yvonne Bérubé au nom de tous les petits-enfants. Yvonne était accompagnée de Miles Cécile Juneau, Isabelle Bérubé, Lucille Bérubé, Yolande et Madeleine Bérubé.

Etaient présents à la fête: M. et Mme Eddy Juneau, M. et Mme René Lavigne, M. et Mme Albert Bérubé, M. et Mme Marie-Louis Bérubé, M. et Mme Paul-Emile Bérubé, M. et Mme Albini Bérubé, M. et Mme Hervé Bérubé, M. Arthur Bérubé; les petits-enfants: Madame Alina Johnson, Miles Yvonne, Lucille, Marie, Rose, Isabelle, Yolande, Madeleine Bérubé, Mlle Cécile Juneau, MM. Eugène, Julien, Noël, Daniel Bérubé. Tous furent contents d'une si belle fête. M. et Mme Napoléon Bérubé remercièrent en termes émus tous ceux qui la leur avaient préparée.

M. Bérubé compte 48 petits-enfants, tous ici de même que ses enfants.

Marguerite Bourgeoys

(suite de la page 7)

bec, se montra favorable au projet. De sa ville épiscopale, il prononça l'approbation canonique en un mandement qu'il concluait en ces termes:

"Sachant qu'un des plus grands biens que nous puissions procurer à notre Eglise, et que le moyen le plus efficace pour conserver et augmenter la piété dans les familles chrétiennes est l'instruction et la bonne éducation des enfants; connaissant d'ailleurs la bénédiction que Notre-Seigneur a donnée jusqu'à présent à la Soeur Bourgeoys et à ses compagnes dans les fonctions des petites écoles où nous les avions employées; et voulant favoriser leur règle et contribuer de tout notre pouvoir à leurs pieux desseins:

"Nous avons agréé l'établissement de la Soeur Bourgeoys et des filles qui se sont unies avec elle, ou qui y seront admises à l'avenir; leur permettant de vivre en communauté en qualité de filles séculières de la Congrégation de Notre-Dame.

C'était là une étape importante dans l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys. Un grand nombre de filles du pays vinrent bientôt se joindre aux rangs des fondatrices, et des Indiennes mêmes obtinrent leur entrée.

Ce fut l'ère des fondations missionnaires: Champlain (1666); la Pointe-aux-Trembles (1678); Lachine (1686); sur les flancs de la Montagne (1680). En 1689, Mgr de Saint-Vallier confiait à la Congrégation la fondation d'un hospice pour les pauvres à Québec. Malgré son âge avancé, la fondatrice s'y rendit elle-même et accomplit la tâche demandée.

Enfin, parvenue au terme d'une longue carrière de travail, de prière et de souffrance, elle mourut saintement à Ville-Marie qu'elle avait tant aimée et servie, le 12 janvier 1700, à l'âge de quatre-vingts ans.

A sa mort, Marguerite Bourgeoys laissait au Canada un précieux héritage, sa Congrégation, communauté non cloîtrée, vouée à la sanctification personnelle et à l'éducation chrétienne des jeunes filles.

Depuis avril 1657, date de sa fondation, la Congrégation de Notre-Dame a admis dans ses rangs 4,810 religieuses professes, et aujourd'hui, dans 192 établissement, 2,804 continuent les nobles traditions de dévouement et de sacrifice des devancières.

L'histoire de l'Institut, nous indique un tract paru sur Marguerite Bourgeoys, comprend cinq périodes:

1657-1700. — Fondation de l'Institut; première école, missions ambulantes; dix missions permanentes. Lettres patentes du roi. Approbation des Constitutions.

1700-1760. — Décès de Mère Bourgeoys. La Congrégation de Notre-Dame a solidement établi ses cadres; elle ne fera que les compléter selon les temps et les circonstances. Mère Bourgeoys a tout prévu et tout commencé. A la fin du Régime français, la Congrégation compte vingt établissements.

1760-1844. — Période d'adaptation au nouveau régime; aucune permission de se recruter au début. Dans la suite, l'extrême pauvreté de la communauté et du pays, en général, détermine les évêques à ne permettre que quatre-vingts religieuses professes.

1844-1900. — Période de large expansion au Canada et aux Etats-Unis. Mgr Bourget lève toute interdiction concernant le nombre de sujets à admettre au noviciat.

1900-1942. — Fondations de nouveaux établissements. Adoption d'une pédagogie répondant mieux aux besoins modernes. C'est l'époque des écoles normales primaires et supérieures, des écoles d'enseignement secondaire.

Vraiment, le grain de sénevé, semé avec tant d'amour et de tendresse par la Mère Bourgeoys, a grandi et est devenu un grand arbre. Les Canadiens doivent être fiers et reconnaissants à Dieu du don fait à notre pays de cette splendide Congrégation de Notre-Dame

Le mari et la femme meurent le même jour

Chicoutimi. — La vie est fertile en coïncidences de toutes sortes, mais il arrive rarement que deux époux meurent le même jour, de mort naturelle. C'est pourtant ce qui s'est produit à Grande-Baie. Dans la matinée, M. Charles Simard, navigateur, âgé de 78 ans et 6 mois mourait après une assez longue maladie. Sans avoir appris la mort de son mari, parce qu'elle était mourante, Mme Simard, née Emilie Martel, mourait quelques heures plus tard, à l'âge de 68 ans. Les funérailles de M. et de Mme Simard eurent lieu à Grande-Baie.

Un régime scolaire très souple

Québec. — "Notre régime scolaire est, à mon avis, l'un des plus souples que nous puissions souhaiter. Il tient compte à la fois des droits de l'Eglise, des droits des parents et des droits de l'Etat. Il laisse à la minorité toutes les libertés qui appartiennent à la majorité et lui permet en même temps d'y avoir des écoles où l'enseignement peut être conforme à ses croyances religieuses. Dans le domaine d'enseignement, la province de Québec a donné aux autres provinces une leçon de largeur d'esprit. Notre système scolaire est de plus, assez souple pour faciliter toutes les réformes désirables en matière d'éducation et d'enseignement".

Tel est l'hommage que rendait au système d'éducation de la province de Québec M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, dans une conférence prononcée en la salle de Coeur de Marie, sous les auspices du comité familial de cette paroisse. M. Gagnon avait intitulé sa causerie: "L'Enfant et l'Etat".

Programme français d'un grand intérêt

Le concert du Quatuor Alouette aux studios de Radio-Canada à Montréal pour les auditeurs de l'American School of the Air est un témoignage. Cette émission servira avec bien d'autres d'ailleurs à l'expansion artistique d'expression canadienne. En faisant connaître quelques joyaux de notre répertoire folklorique, elle contribuera à dissiper les doutes, à faire la lumière quant à la valeur de nos artistes, quant à leur bon goût, quant à leur souci de perfection. Avec d'autres émissions, théâtre classique et théâtre littéraire, causeries scientifiques et autres, tribune de Radio-Collège, tout un ensemble d'oeuvres de Radio-Canada, elle prouve la conscience et l'art de ses collaborateurs, porte au loin le message canadien.

Un chroniqueur estime que 200,000 classes d'adultes suivent ce genre d'émissions, ce qui représenterait environ quatre millions d'auditeurs. Ce message se répète à peu près chaque jour. Au fait, le courrier que reçoit Radio-Canada des Etats-Unis indique l'intérêt que portent les groupements universitaires non seulement des états voisins mais des états les plus éloignés, aux émissions artistiques. Cette magicienne qu'est la radio devient à cet égard un moyen de rapprochement pour les élites intellectuelles, pour les étudiants, pour les artistes des deux pays.

L. H.

Mystification

Anne d'Autriche dit un jour à Baudru, conseiller d'Etat, poète, membre de l'Académie française, mais renommé pour ses facéties, qu'elle désirait voir sa femme. Baudru promet de la lui présenter. "Seulement, madame, ajoute-t-il, elle a l'oreille dure." —"Qu'à cela ne tienne! réplique la reine, je parlerai haut".

Baudru court chez lui, annonce cette flatteuse nouvelle à sa femme, mais en même temps il l'avertit d'élever la voix en parlant, et même de crier car, dit-il, Sa Majesté n'entend qu'avec peine. Dès que la reine aperçut Mme Baudru, elle commença d'élever fortement la voix et Mme Baudru lui répondit en criant de toutes ses forces. Les deux dames faisaient un joli tapage et le roi, que Baudru avait mis dans la confidence de son audacieuse mystification, se tenait les côtes à force de rire.

Le bouton

Les hommes de la préhistoire faisaient déjà des boutons avec une cheville percée d'un trou. Dans l'antiquité et au moyen-âge, on préférait l'agrafe et les ceintures. Au XVe siècle, on portait un bouton sur la veste. Au XVIIe siècle l'usage s'en répandit enfin.

Le Saint Evangile

Le 1er dimanche du Carême

EVANGILE

(S. Matthieu, chap. IV, v. 1 à 11)

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Alors le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le démon le transporta dans la ville sainte, et, l'ayant placé sur le haut du Temple: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas; car il est écrit: Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Jésus lui répondit: Il est encore écrit: Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le démon le transporta encore sur une montagne très élevée, et, lui montrant de là tous les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit: Je vous donnerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui dit: Retire-toi, Satan, car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon s'éloigna, et aussitôt les Anges s'approchèrent, et le servaient.

REFLEXIONS

Si Jésus-Christ, le Saint des saints, a été tenté par le démon, attendons-nous à l'être également, et apprenons de lui comment nous devons résister au tentateur. D'abord, mettons-nous bien dans l'esprit cette importante maxime: **L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.** Ce serait donc une grande folie de manquer à la fidélité que nous lui devons par la crainte de n'avoir pas le nécessaire. Est-ce que la vie de notre corps, aussi bien que celle de notre âme, n'est pas entre les mains de Dieu seul? Confions-nous lui, dans la détresse comme dans l'abondance; cherchons avant tout son royaume et sa justice, et le reste nous sera donné par surcroît. N'entreprenons rien au-dessus de nos forces, de manière à tenter Dieu. Ne cherchons pas à nous élever au-dessus de notre condition, ni à sortir de nos voies. Ayons autour de nous des anges visibles, qui sont les ministres de l'Eglise, et des anges invisibles, qui sont les esprits célestes; recourons à leurs bons conseils, suivons-les avec docilité, et nous ne craindrons pas de nous égarer. Enfin, ce qui nous rendra toujours supérieurs au démon, c'est l'humilité. Cet esprit superbe veut être adoré: souvenons-nous que Dieu seul doit l'être. Ayons horreur d'adorer autre chose que lui, ou de vouloir être nous-mêmes adorés à sa place, c'est-à-dire estimés, loués, aimés plus que Dieu, ou autrement qu'il ne veut. Quelque chose qu'on nous promette, que rien ne soit capable de nous ôter du coeur ce sentiment d'humilité sincère, et nous vaincrons infailliblement celui qui n'est le maître et le roi que des orgueilleux. Heureux qui triomphe ainsi de toutes les tentations! Souvenons-nous que si le démon nous laisse en paix, ce n'est que pour un temps, et qu'il n'y a de tranquilité parfaite qu'après cette vie. Alors seulement nous serons réunis aux anges, dans le séjour de la gloire, et rassasiés à jamais du pain délicieux dont ils se nourrissent eux-mêmes au festin de Dieu. Votre grâce, Seigneur, nous suffit pour vaincre les tentations et pour arriver à ce bonheur. Nous vous la demandons: **Ne nous abandonnez point à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi-soit-il.**

Le rôle de la mère dans la formation des hommes de demain

par Thérèse de la Rochelle

A l'heure où tous parlent de reconstruction, projettent pour l'après-guerre, il est de première importance de rappeler à la femme, épouse et mère à la fois, la grandeur de la tâche qui lui incombe. Une fois l'équilibre retrouvé, un des premiers artisans de cette reconstruction sera, sans contredit, la mère de famille.

Au risque de voir surgir sur les figures l'étonnement ou le doute, la survivance de notre race canadienne-française ne sera assurée que si la femme consent à reprendre au foyer son rôle d'éducatrice et de mère.

Un trop grand nombre, hélas, l'ont abandonné pour vivre cette vie anormale de l'usine et de l'atelier, ou encore pour fréquenter une société mondaine imbue de matérialisme et de doctrines erronées. C'est à se demander, durant les heures difficiles que nous traversons, s'il ne faudrait pas organiser le "retour au foyer" de la mère qui l'a déserté, puisque la Patrie attend d'elle les hommes de tête et de coeur qu'elle façonnera dès qu'elle leur aura donné le jour, en leur transmettant les vertus héroïques dont ont fait les chefs.

La cause en est que la majorité des mères et des jeunes filles, — appelées à devenir les mères de demain, — ne comprennent pas l'incomparable dignité de leur mission.

Trop de nos Canadiennes françaises, en effet, ne restreignent leur rôle qu'à celui de bonne porteuse d'enfants. Etre mère veut dire mettre au monde, transmettre la vie, mais être mère veut surtout dire éduquer.

Ce mot d'éducation implique à lui seul un vaste champ d'action celui de faire des hommes. La mère formera, avec les chétifs et impuissants que sont les petits êtres enfantés dans la douleur, des hommes de vigueur et de courage, de conscience et de droiture, prêts à faire face aux obstacles à surmonter, capables de trouver une solution juste aux multiples problèmes de la vie courante.

La mère est l'âme du foyer! Le rayonnement de son influence dépasse de beaucoup celui de l'homme. La différence de leurs fonctions respectives fait que la maman est en contact beaucoup plus fréquent et plus intime avec l'enfant; son action continuelle, toute de bonté et de dévouement, s'infiltre dans l'intelligence, la volonté et le coeur des petits.

"La mère canadienne-française (sans médire d'elle est fortement inclinée à secouer le joug de son rôle d'éducatrice". Il ne faut pas oublier que les parents ont un droit naturel imprescriptible sur l'éducation des enfants. Saint-Thomas dit "Jusqu'à ce que l'enfant ait l'usage de son libre arbitre et puisse disposer de lui-même, en tout ce qui relève du droit naturel ou du droit divin, c'est aux parents qu'il appartient d'après les prescriptions de la nature de disposer de lui".

Le père et la mère choisiront, consciencieusement certes, les professeurs dévoués auxquels ils confieront l'instruction de leurs enfants, mais ils ne doivent pas se croire alors libérés de leur rôle d'éducateurs. Au contraire, c'est justement au retour de l'école que l'action de la maman doit intervenir. C'est à elle qu'il importe de faire comprendre à l'enfant qu'il n'apprend pas seulement pour apprendre, monter de classe ou obtenir un diplôme, mais qu'il apprend pour se former, et c'est bien différent.

Ses conversations simples et amicales au sein du foyer ou au cours d'une promenade, peuvent avoir des résultats plus satisfaisants, au point de vue formation, qu'une journée entière passée sur les bancs de l'école où l'enfant souvent fait grand effort pour retenir des choses qu'il ne comprend pas.

On forme comme on est. Or la mère, fière de son titre de canadienne-française, considérera comme un de ses premiers devoirs, d'inculquer dans l'âme de ses enfants, de solides principes nationaux. Plus tard, ils auront à coeur de travailler à l'avancement des nôtres en combattant de toutes leurs forces, cette jalousie bête qui semble caractériser notre peuple; avec orgueil, ils feront valoir nos droits et nos idées bien françaises, repoussant les influences anglo-saxonnes qui cherchent à s'infiltrer dans tous les domaines.

Si la mère, qui préside aux premiers balbutiements, qui cherche à tirer des petites bouches des paroles intelligibles, ne s'est pas appliquée à enseigner aux enfants qui grandissent et se développent un langage correct et surtout français de quelle ardeur alors seront-ils animés pour perpétuer la langue si belle que nous ont léguée nos pères?

Entre parenthèses, si les mères de nos foyers canadiens surveillaient plus leur langage, les professeurs de nos écoles constateraient un progrès satisfaisant chez les élèves, car les enfants emploient à l'école le langage qu'ils entendent tous les jours à la maison. On a vite jugé de leur éducation par la façon dont ils s'expriment!

C'est donc sur l'éducatrice, par conséquent sur la mère, que repose la responsabilité de faire disparaître cette négligence dans les conversations, négligence qui est certainement chez nous une plaie nationale.

La maman aura surtout sur la formation de l'âme et du caractère de son enfant une influence ineffaçable et que rien ne remplace. Combien petit est le nombre de celles qui le comprennent et le prouvent!

Parce que Dieu l'a créé pour devenir mère et éducatrice, il a donné à la femme l'intuition, l'esprit d'initiative, le sens de l'observation, mais il a surtout rempli son coeur de générosité, d'amour, de courage, de dévouement et d'abnégation. Pouvait-elle être mieux dotée pour donner à la Patrie des hommes dignes de ce nom?

La mère saura reconnaître les talents déposés par le Créateur dans l'âme de son enfant, et pas son action constante, les faire fructifier. Elle préparera son intelligence à recevoir la vérité, lui fera apprécier la "joie de connaître"; en lui apprenant la discipline, le sens du devoir, l'honneur, elle formera sa volonté. Elle cherchera encore à lui faire découvrir les horizons du savoir, goûter le beau esthétique et les joies d'une culture intellectuelle bien dirigée.

Une maman chrétienne enfin, qui a une âme de prière, qui aime ses enfants d'un amour non seulement humain, mais surnaturel, aura vite fait de leur apprendre à glorifier Dieu, à l'adorer, à l'aimer dans leur coeur. C'est à elle qu'il appartient de les orienter vers l'Eternel!

Le plus bel héritage légué aux enfants n'est-il pas celui d'une forte instruction et d'une saine éducation?

Mères, sur vous repose l'excellence de notre peuple.

"Tout un passé intellectuel français et tout un avenir canadien vous commandent d'outiller la jeunesse de notre province pour qu'elle reste digne de ses origines françaises."

Par votre courage, votre zèle, votre dévouement, vous perpétuerez l'oeuvre impérissable des premières femmes de Ville-Marie, de ces héroïques volontaires modestes de la grandiose épopée qu'est l'histoire de notre peuple canadien-français.

Chantiers).

LA RADIO

CBK, Watrous, Sask.—540 klcs.—Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 18 février au 24 février Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

Dimanche 18 février
9h.30 a.m. Notre Français sur le Vif.
9h.45 a.m. Causerie de l'Heure Dominicale.
5h.00 p.m. Sérénade pour Cordes.
10h.00 p.m. Le forum de l'Heure Dominicale.

Lundi 19 février
12.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mardi 20 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Chanson Française.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mercredi 21 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Jeudi 22 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Chanson Française.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h.00 p.m. Le Quatuor Alouette.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Vendredi 23 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Samedi 24 février
9h.30 a.m. Les Variétés Françaises.
11h.15 a.m. Radio-journal et intermède musical.
4h.30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
6.00 p.m. Ici, l'on chante.
10h.30 p.m. L'Entrée des Artistes.

Gilbert Lessard.

Les arbres écrivent leurs mémoires

La sève monte dans le tronc d'un arbre; chaque année la sève du printemps, qui contient plus d'eau, fait un cercle clair et la sève d'hiver fait un cercle sombre. On peut compter ainsi combien un arbre a d'années. Mais ce qu'il y a de plus curieux c'est qu'on peut voir quelles ont été les années sèches, qui laissent une trace plus étroite, les années pluvieuses qui laissent une trace plus large, et aussi comment le climat d'un pays a changé. C'est ainsi que, aux Etats-Unis, lorsqu'on trouve une poutre dans une très vieille maison d'Indien, on peut voir par les cercles en quelle année l'arbre a été coupé, ce qui donne l'âge de la maison.

Et l'on retrouve dans les arbres des choses que les hommes n'avaient pas écrites ou avaient laissé s'effacer.

LES EXPLOITS MIROBOLANTS DE TI' PIT LE CHÉTIF PAR EDDY PRÉVOST

BANG!

AH! JE COMMENCE À EN AVOIR ASSEZ DE CE BRUIT AU-DESSUS DE MA TÊTE!!!

QU'EST-CE QUE JE FERAIS BIEN POUR ME VENGER??

AH! J'AI UNE IDÉE!

BOUM! BANG

BANG!

SERVICE CANADIEN D'ILLUSTRATIONS

La Survivance des Jeunes

Les Avant-Gardes poussent bien. . . !

Mes chers enfants

Grand-Père a été très heureux dernièrement de voir naître de nouvelles Avant-Gardes parmi les petits Canadiens français de l'Alberta. Nous avons maintenant les groupes suivants:

Avant-Garde de l'école St-Aubin Chauvin;
Avant-Garde Belhumeur Donnelly;
Avant-Garde Jean de Brébeuf Tangent;
Avant-Garde Notre-Dame de Lourdes Girouxville;
Avant-Garde Dollard des Ormeaux Falher.

Est-ce que j'en oublie? J'espère qu'on me le dira. Il y a aussi de beaux cercles de jeunes dans diverses écoles et même des petites revues très intéressantes surtout celles qui sont rédigées en français. Je ne donne pas de noms pour ne pas faire de jaloux.

J'enverrai ces jours-ci les prix de concours du mois de janvier. Avez-vous pensé à votre concours de février?

Nous voilà au début du Carême. Il faut tous faire pénitence pendant le temps du Carême même les jeunes. Pour vous la meilleure pénitence sera de ne pas être dissipés en classe mais plus studieux, plus travaillants que jamais.

Ne manquez pas non plus d'être pieux et de bien prier. Vous verrez comme vous serez heureux alors.

Votre vieil ami

Grand-Père Le Moyne

Gomme à effacer

Il y a deux siècles, la gomme à effacer était complètement inconnue: quand on voulait effacer une écriture on se servait d'un couteau bien aiguisé ou de poudre à effacer. Comme le papier à écrire était un produit cher et rare, on effaçait plusieurs fois, ensuite on enduisait la feuille de couleur afin qu'elle puisse servir de nouveau. On essaye aujourd'hui de déchiffrer ces écritures primitives au moyen de miroirs spéciaux et de rayons ultra-violets. Ces documents aux écritures superposées s'appellent des palimpsestes.

Ces procédés datent de très longtemps mais vers l'an 1400 on savait déjà mieux effacer l'écriture; c'est à cette époque que Chennini recommanda dans son livre destiné aux peintres d'effacer au moyen de miettes de pain. En 1770, le savant anglais Joseph Priestley utilisa pour la première fois du caoutchouc pour effacer. D'autres sont d'avis que c'est Joan Hyacinthe Magalhoes, bisaïeul du célèbre navigateur, qui eut cette idée d'employer le caoutchouc pour effacer.

De toute façon, ce ne fut qu'en 1775 que la gomme à effacer fit sa première apparition à Paris comme article commercial. Elle était excessivement chère et on l'appelait "peau de nègre" à cause de sa couleur toute noire.

Histoire du Canada

Marguerite Bourgeoys

par F.-X. Grondin

Fondée en 1642, le 17 mai, Ville-Marie n'eut d'autres soucis les dix premières années que de pourvoir aux besoins matériels: logis et nourriture, habillement et défense contre l'Indien insidieux et perfide. Mais quand, enfin libérée de ces premiers soins, les colons de Ville-Marie virent leurs fils et leurs filles commencer à grandir, ils songèrent à la nécessité d'une maison d'enseignement.

Ce fut le rôle providentiel de Marguerite Bourgeoys d'en doter la colonie de Montréal. Née à Troyes en 1620, elle avait passé dans la plus grande tranquilité ses années d'enfance et d'adolescence sous la conduite de ses parents et des chanoinesses de Notre-Dame. Elle appartenait à un milieu de bons artisans. Plusieurs fois elle avait tenté d'entrer en religion, mais toujours, pour un motif ou un autre, elle avait été refusée. Puis ce fut chez elle un désir irrésistible de se consacrer entièrement à quelque oeuvre pieuse. Un saint prêtre de Troyes, M. Jendret, lui parlait souvent d'honorer la vie extérieure de la sainte Vierge, par un genre de vie apostolique hors du cloître. M. Jendret avait même ébauché un projet de règles. Mais les compagnes de Marguerite Bourgeoys se dispersèrent, et le projet fut abandonné.

A Ville-Marie

Or en ce temps-là, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à Troyes, établirent une Congrégation externe, dont la préfète fut Marguerite Bourgeoys. Ces religieuses désiraient fort de passer au Canada: M. de Maisonneuve, frère de la supérieure, Louise de Sainte-Marie, venait d'y fonder un établissement à Ville-Marie. Celui-ci vint en France, et se rendit à Troyes, auprès de sa soeur, la chanoinesse. Celle-ci lui fit part du désir de sa communauté. Maisonneuve fut bien peiné: la colonie ne pouvait se charger de l'entretien d'une communauté cloîtrée. Ce qu'il lui fallait, c'étaient de saintes filles qui puissent se charger de l'éducation des Indiens, allant et venant librement partout dans la colonie, se dévouant aussi bien dans les demeures des blancs que parmi les wigwams des sauvages établis sur le flanc de la montagne.

Sur les entrefaites, M. de Maisonneuve rencontra Mlle Bourgeoys au parloir du couvent. La conversation s'engagea, et la pieuse fille fit part au gentilhomme qui semblait si bien la comprendre de ses désirs de dévouement. Ce fut une conversation décisive. Renseigné à fond sur les aptitudes et les désirs de la jeune fille, M. de Maisonneuve lui proposa de venir au Canada. Le départ fut décidé.

Aussitôt Marguerite distribua presque tout son bien aux pauvres, légua ses droits de succession à son père et à ses soeurs. Le départ eut lieu définitivement le 10 juin 1653, et la traversée fut dangereuse. Plusieurs fois l'on fut sur le point de faire naufrage; la maladie sévit à bord et emporta huit passagers. Enfin, après un court séjour à Québec, l'on parvint à Ville-Marie le 16 novembre.

Ville-Marie

Ville-Marie n'était alors qu'un village, et la vie, toujours précaire, y était souvent dangereuse, à cause des incursions fréquentes des sauvages Iroquois. Marguerite se mit au service de tous. Il n'y avait encore presque pas d'enfants en âge d'étudier: les premiers qui naquirent à Ville-Marie moururent en bas âge. Pendant quatre ans, Marguerite Bourgeoys servit d'intendante à Maisonneuve, assumant la tutelle d'une petite fille, Jeanne Loisel, puis d'un garçon, Jean Desroches. Elle visitait les malades, secondait ainsi Jeanne Mance et les chirurgiens quand on ramenait les blessés d'une escarmouche avec les Iroquois. Elle secourait les pauvres, instruisait les ignorants, réparait les vêtements des osldats. Cette femme d'intelligence et de bon conseil donnait au gouverneur lui-même des avis que celui-ci trouvait toujours intérêt à suivre. Puis elle groupa les enfants, et ouvrit dans une étable la première école de Ville-Marie. Plus tard elle s'installa dans une des tours du fort de la Montagne, encore debout aujourd'hui sur le terrain du Grand Séminaire.

La Congrégation

Le 2 juillet 1658, Marguerite Bourgeoys ouvrait un externat de jeunes filles. Cela pouvait sembler une gageure, mais l'externat vécut. Il s'appela "la Congrégation", et les colons prirent l'habitude d'étendre ce nom à toute la maison d'école.

Ce fut ensuite la fondation d'un ouvroir, sorte d'école ménagère, si prospère que M. de Denonville, gouverneur général de la Nouvelle-France, en fut émerveillé. Cependant, M. Bourgeoys ne pouvait plus suffire seule à l'enseignement. Elle partit pour la France y chercher aides et recrues. Elle en ramena quatre compagnes: Catherine Crolo, Aimée Châtel, Marie Raisin et Anne Hyoux. Plus trente-deux "Filles du Roi" qu'on lui avait confiées.

Les Filles du Roi logèrent au fort. Marguerite Bourgeoys et ses compagnes s'établirent dans l'ancienne étable. Puis toutes cinq se mirent au travail. Elles ne formaient pas une communauté: aussi, comme l'une d'elles disait, elles étaient sans liens dans une prison sans portes. Elles préparaient les enfants à la première communion, formaient les futures mères de famille chrétiennes, cousaient, jour et nuit, pour les colons, pour les femmes et pour les sauvages mêmes.

Cependant, un jour vint où il fallut songer à s'ériger en communauté. L'idée maîtresse, écho des leçons reçues à Troyes de M. Jendret, était d'instituer des religieuses non cloîtrées, sorte de "filles de paroisses", qui pourraient se consacrer dans les diverses missions à l'éducation des enfants. C'était une nouveauté.

Le projet fut soumis aux autorités, et suscita de la part de quelques-uns beaucoup d'objections. Marguerite Bourgeoys ne se découragea jamais. Elle fit trois voyages en France pour combattre les oppositions, en ramena quinze vaillantes jeunes filles qui furent les premières religieuses de la Congrégation.

Mgr de Laval, le saint évêque de Québec...

(suite à la page 6)

Pour rire



Membre de la Ligue

Un voyageur qui a loué une voiture à cheval pour une course dans une région montagneuse dit au cocher en cours de route:

—Votre voiture marche à pas de tortue. Faites donc dépêcher un peu votre cheval.

—Je regrette, monsieur, mais je ne peux pas, répond le cocher, je suis membre de la Ligue pour la Protection des Animaux.

Le voyageur ne dit pas mot, mais arrivé à destination il paye sa course sans donner de pourboire au cocher. Lorsque ce dernier proteste, alléguant qu'après une course aussi pénible, il mérite de pouvoir boire une chope de bière, le voyageur de répondre avec sang-froid:

—Je regrette, mon vieux, mais je ne donne pas de pourboire. Je suis membre de la Ligue Antialcoolique.

* * *

Calcul socialiste

Un orateur socialiste vient de prôner le fameux partage. A l'issue de la réunion, un pauvre diable l'aborde:

—Pouvez-vous me dire, lui demande-t-il, ce que j'aurai après le partage? Pour le moment je n'ai rien.

—Le calcul a été fait, répond l'orateur: vous aurez à peu près le triple.

* * *

Ce qu'on entend

Le professeur de chant se présente chez M. Duclochard, qui s'est enrichi dans le commerce de peaux.

Le professeur, examinant une partition, fait cette remarque:

—Dans ce morceau, il y a des notes bien trop élevées pour Mademoiselle votre fille!

Alors, M. Duclochard de riposter:

—Monsieur, je suis assez riche pour les payer!

* * *

En silence!

Une classe d'employés dont le bavardage devient souvent insupportable est celles des garçons coiffeurs.

Aussi, un de ces artistes capillaires demandant l'autre jour à M. X. . .

—Comment, monsieur désire-t-il être coiffé?

Celui-ci a répliqué froidement:

—En silence!

* * *

—A quoi reconnaissez-vous l'âge d'un cheval?

—Aux dents.

—Et l'âge d'une poule?

—Aux dents aussi.

—Mais. . . elle n'en a pas!

—Eh bien! on reconnait son âge à vos dents, quand vous la mangez.

Parlons bon français

ARGENT

En France, on emploie assez souvent argent au pluriel dans le style badin; mais **argents** n'est pas encore entré dans le vocabulaire académique. Evitons donc de dire et d'écrire: les **argents** de colonisation, les **argents publics**,— placer ses **argents**, — les **argents** à payer; employons plutôt, selon les cas, les termes **fonds, deniers, valeurs, somme, argent** (au singulier), et disons, écrivons: les fonds votés pour la colonisation, les deniers publics, placer son argent, les sommes à payer.

Notons, en passant qu'**argent** est toujours masculin.

* * *

VOITURE ROULANTE

En français, une voiture roulante est une voiture qui roule aisément. C'est à tort qu'on donne parfois chez nous le nom de **voiture roulante** à la voiture à roues. Notre **voiture roulante** est simplement une **voiture à roues**.

* * *

VOITURE TRAINANTE

Il n'y a pas seulement des **voitures** d'eau, des **voitures roulantes**, chez nous. Il y a aussi des **voitures trainantes**. Ce sont celles dont on se sert surtout sur la neige. L'expression **voiture trainante** n'est pas employée en France. Le terme usité est **traineau**.

* * *

VOITURE LEGERE

Les voitures à chevaux dont on se sert, chez nous, pour se promener s'appellent **voitures légères**. En France, elles portent le nom de **voitures de promenade, de voitures de luxe**.

* * *

MERITANT, MERITOIRE

Ces deux adjectifs ne peuvent s'employer indifféremment. **Méritoire** sert à qualifier des choses seulement, tandis que **méritant** ne se dit guère que des personnes. Il est donc incorrect de parler de personnes **méritoires** ou d'oeuvres **méritantes**. Disons: des personnes méritantes et des oeuvres méritoires.

(Publication de la Société du Parler français)

Les vertus de l'oignon

Comment devenir centenaire? L'éminent docteur Georges Laskovky nous en donne le moyen.

D'après lui, les hommes pourraient vivre jusqu'à 150 ans, s'ils ne mangeaient pas trop d'aliment stérilisés et de viande de cuite. Il faudrait absorber 50 pour cent d'aliments crus, dont le meilleur est l'oignon.

Le praticien a, en effet, constaté que, dans les pays où les habitants mangent chaque jour des oignons crus, en Bulgarie, par exemple, la longévité est légendaire. On y rencontre des vieillards de 120 à 140 ans. En outre, le docteur Laskovky, affirme que si la consommation des crudités salades, légumes, fruits, se développait grandement, le cancer décroitrait avec rapidité.

Le grillon

Le grillon ou cri-cri produit son cri caractéristique en soulevant ses élytres bruns parcheminés par-dessus son corps et en les frottant l'un contre l'autre dans un mouvement rapide de scie.

Le mouchoir

Des siècles après l'invention du mouchoir, on se mouchait encore dans ses doigts. Il servait à essuyer la sueur, ce que Néron avait le "chic" de faire avec ses manches. Rapporté d'Italie au début du 16e siècle, le mouchoir fut réservé d'abord aux dames nobles.

Pourquoi n'y aurait-il pas dans chaque école. . . une PETITE BANQUE où chaque élève pourrait déposer un SOU pour aider la Page des Jeunes?

L'Avant-Garde de Tangent s'organise

Depuis le commencement de l'année que nous désirons l'Avant-Garde, mais comme pour toutes choses sérieuses, il fallait que ce désir mûrisse. Pour nous, les jeunes, c'est long attendre la moisson. Alors nous en avons hâté l'heure par une pétition témoignant notre sincérité d'avoir une association de jeunes.

Enfin, le 26 janvier, nous tenons nos élections en grande solennité devant le R. Père Pinard, la Révérende Soeur Supérieure et nos dévouées maîtresses. Nous choisissons par acclamation les saints Martyrs Canadiens pour nos patrons, et chaque cercle se choisit son patron à lui.

Les exécutifs des cercles se composent comme suit:

Cercle **Jean de Brébeuf** (Grades IV à VIII: Président, M. Jean-Paul Bouchard; vice-présidente, Mlle Alberta Nadeau; secrétaire, Mlle Jeannine Rochette; 1ère conseillère, Mlle Thérèse Granger; 2ème conseillère, Mlle Colette Duchesne; 3ème conseillère, Mlle Isabelle Dumont.

Cercle **Gabriel Lalemant**: Président, M. Lionel Barrette; vice-président, M. Claude Dumont; secrétaire, Mlle Julienne Boivin; 1ère conseillère, Mlle Pauline Granger; 2ème conseillère, Mlle Marie-Paul Verrault; 3ème conseillère, Mlle Laurette Bouchard.

Cercle **Antoine Daniel**: Président, M. Maurice Laurin; vice-présidente, Mlle Marie-Ange Granger; secrétaire, Mlle Irène Lussier; 1er conseiller, M. Marcel Bédard; 2ème conseillère, Mlle Thérèse Chenard.

Jeannine Rochette,
secrétaire générale.

AU CAP BLOMIDON

Texte par Alonié de Lestres — Illustrations par J. McIsaac



Il y eut aussi Noël Brassard, dit Beausoleil, qui fit la chasse aux chasseurs d'hommes; son fusil, conservé, compte vingt-huit entailles: une entaille, un Bostonnais! ! !

Un grand silence, puis le Comeau regagné à sa race, se baissa, arracha deux touffes de marguerites: l'une couvrirait "Evangéline", l'autre serait pour Saint-Donat.

Sur le retour, les amis devisaient. D'autres devraient revenir. Les "anciens" en leurs tombes le veulent. Ces méditations enchantaient leur course dans la nuit.

Soudain, presque sous les roues, un obstacle, une ombre qui remue, un gémissement qui monte, dans un relent d'alcool. . . C'était le malheureux fils de M. Hug Finlay.



Les bras croisés, Jean Bérubé considérait l'ivrogne. En une seconde, il sentit gronder en lui des colères accumulées, des colères qui jaillissaient des victimes de 1775.

Le taureau furieux qui s'était déjà rué sur M. Allan aurait dû finir son ouvrage! pensa Jean. Ce ne fut qu'une pensée. Sa charité chrétienne lui inspirait mieux.

Paul s'apprêtait déjà à venger ses pères. Manière indigne d'un Acadien, dit Jean, pendant qu'Allan Finlay ayant tout compris tremblait de tous ses membres.

Chez les Finlay, Jean s'empressa d'avertir M. Hugh qui ne donna aucun signe d'inquiétude; Allan était rentré. (Le misérable avait fui sous leurs yeux).

L'enseignement de la religion à l'école

(suite de la page 1)

cette culture que les Américains déplorent avoir perdue et à laquelle ils veulent revenir, cette culture que leurs plus fortunés élèves allaient chercher en Europe.

Et la soif de s'instruire existe chez nos jeunes, merveilleuse. Ils envahissent nos écoles et nos collèges, ils suivent des cours par correspondance dès qu'on les met à leur disposition.

Mais il y a plus. A cette soif de savoir de notre population répond un dévouement admirable chez nos instituteurs et nos professeurs. Nous les payons moins qu'ailleurs souvent, pas tous. Et malgré cela, ils sont demeurés fidèles à leur tâche en nombre suffisant pour répondre à nos besoins. Je tiens ici à rendre témoignage à nos prêtres et à nos religieux dont le dévouement épargne à la province des millions chaque année, en même temps que je remercie les laïcs pour la noblesse de leur dévouement.

Il n'y a pas trop de religion

Ce n'est pas l'argent tout seul qui nous rendra honnêtes, hommes de parole, députés ou échevins incorruptibles, fidèles à nos femmes et prudents pour nos filles et nos fils, ouvriers soucieux du travail bien fait. Les monuments élevés par la foi aux siècles de chrétienté, témoignent d'une culture et de connaissances admirables. Détruire de pareilles oeuvres par des bombes, si perfectionnées que soient celles-ci, n'est pas à mon avis la marque d'une civilisation supérieure.

Sans la religion enseignée de manière à donner à notre population une fierté plus grande d'être chrétienne, nous risquons fort de perdre les qualités foncières qui nous donnent une vraie supériorité et de descendre au niveau de ceux qui rêvent le paradis exclusivement sur terre, qui le cherchent toujours et ne le trouvent jamais.

Pour ma part, je ne crois pas que ceux-là font oeuvre constructive qui, lorsqu'ils parlent d'éducation, ne savent que critiquer ce que fait la religion et semblent incapables de voir les services innombrables qu'elle rend à notre petit peuple.

Quand je vois même les laïques du monde protestant réclamer plus de religion dans l'école, je ne crains pas comme laïque de dire que nous n'en avons pas trop.

Le conférencier présente alors de nombreux témoignages de citoyens non catholiques d'Angleterre, des Etats-Unis et des diverses provinces du Canada.

Il rappelle la doctrine de l'Eglise sur la formation religieuse de l'homme et du citoyen.

Donner de la fierté

A propos de religion cependant, je crois qu'il faut distinguer entre instruction religieuse et pratiques religieuses. Je sais toute l'importance de celles-ci, mais je sais aussi que la nécessité s'impose de plus en plus de les empêcher de devenir routinières. Pour cela il me semble que l'instruction elle-même doit être donnée de telle sorte que non seulement elle enrichisse la mémoire des textes si précieux de nos catéchismes, mais qu'elle développe chez nos jeunes une vraie fierté d'être catholiques, en leur montrant toutes les réalisations faites dans le monde par le christianisme.

Je n'ignore pas que des études fort intéressantes ont été faites à l'étranger et aussi depuis quelques années par nos éducateurs sur ce problème d'adaptation. Je sais même qu'il y a plus que des études, il y a déjà de belles réalisations.

Mais, remarquons-le bien, cette façon de donner l'instruction et cet esprit à mettre dans les pratiques religieuses supposent un milieu franchement, fièrement, je dirais crânement religieux.

Atmosphère religieuse de l'école

A l'école l'atmosphère doit être religieuse, c'est-à-dire favorable en tout à l'admiration, l'estime et le développement des vertus chrétiennes et même de la piété chrétienne. Cette atmosphère n'existera réellement dans l'école telle qu'elle devrait si l'atmosphère créée par le personnel n'est pas exactement celle que je viens de décrire. Il est à remarquer aussi que, comme il y a un danger pour les religieux d'oublier parfois toute l'importance qu'il faut attacher à la préparation de l'enfant pour la vie réelle du monde où il vivra, de même il y a un danger pour les laïcs d'oublier d'apporter toute l'attention suffisante à maintenir et développer dans l'école une atmosphère chrétienne débordante.

L'atmosphère religieuse dans l'école de chez nous ne peut être parfaite si le prêtre, en particulier le curé, n'est pas non seulement bien reçu mais encore souvent reçu et désiré. La collaboration du curé s'est toujours avérée un très grand facteur de progrès chaque fois qu'elle a existé, et nous avons vu au contraire diminuer sensiblement la qualité de notre éducation chrétienne et de notre éducation tout court, chaque fois qu'elle n'a plus existé pour quelque cause que ce soit. Cela est vrai en particulier dans nos grandes villes où la lutte du milieu contre l'éducation chrétienne est plus intense et où l'esprit paroissial, rempart de notre nation, s'est moins bien conservé.

L'esprit religieux dans les familles

L'école cependant ne peut remplir complètement son rôle si la famille ne remplit pas el sien. Pour le succès de notre enseignement religieux, il faut donc que le milieu de la famille soit religieux et j'attire ici l'attention du personnel enseignant sur ce fait que comme individus et comme association, vous pouvez et devriez exercer une grande influence sur les familles.

Tous les éducateurs ont le devoir de faire appel aux parents. D'après une enquête remontant à quelques années il avait été révélé qu'un bon pourcentage des enfants se présentant à l'école sans connaître leurs prières les plus élémentaires, le Je vous salue Marie, le Notre-Père, le signe de la croix.

Ce fait révèle le niveau d'esprit religieux dans ces familles. Et cette absence de collaboration de la famille est souverainement dommageable au travail des éducateurs. Il n'y a pas trop de religion à l'école, mais il n'y en a pas assez dans nombre de familles et dans la société. L'enseignement religieux, par ailleurs, demeure la sauvegarde de la famille et de la société.

Ce que j'exprime ici ce soir, correspond, j'en suis sûr, aux aspirations de tout notre peuple canadien-français, de toute notre population catholique et protestante. Des représentants attitrés de toutes les sphères d'influence de l'Amérique et de l'Europe soutiennent les mêmes affirmations.

Le conférencier apporte de nouveau à l'appui de ses déclaration des témoignages de non-catholiques du monde entier, et des plus probants.

Une des idées les plus courtisées de la civilisation moderne: la neutralité scolaire vient d'être reconnue comme un faux dieu.

Une retardataire qui est chef de file

L'enseignement de la religion, continue le conférencier, a toujours tenu, dans notre système d'enseignement la place d'honneur qui lui revient. Pour s'être entêté à ne pas suivre aveuglément les "conquêtes" de l'esprit moderne, Québec se trouve une fois de plus à battre la marche dans le chemin des réformes qui s'annoncent; lui, le retardataire invétéré, il devient par un juste retour des choses, chef de file et modèle. . .

Plus heureux que celui de l'Ontario et des autres pays, notre enseignement officiel n'a pas à se réadapter péniblement à une manière oubliée. Notre problème, dans le Québec, en est un de méthode et d'esprit surtout. Mettre toutes les ressources de la pédagogie au service de l'enseignement religieux, pour le renouveler, le rendre plus suggestif et plus mordant. Faire comprendre que le christianisme n'est pas qu'un code de défenses mais surtout doctrine de vie.

BONNYVILLE

L'élection des commissaire d'écoles a eu lieu, et les mêmes feront encore partie du bureau cette année. C'est-à-dire, MM. Willie Paquette, président, Albert Dargis et Charles Beaupré pour l'école du village.

Le conseil du village verra M. Alfred Muller remplacer M. Adélard Roberge, sortant de charge, qui a refusé de se présenter de nouveau pour raisons d'affaires. Les conseillers sont donc MM. Chs B. Moreau, Josaphat Hamel et Alf. Muller.

La municipalité aura son assemblée annuelle et sa mise en nomination de trois conseillers samedi prochain. MM. Raoul Lapointe, Antonio Mercier sont sortants et M. Aubert Dargis ayant résigné il faudra le remplacer aussi ou le décider à reconsidérer sa démission.

* * *

Mercredi dernier eut lieu un autre chic mariage. M. Arthur Albert, de St-Joseph, conduisait à l'autel Mlle Florence McConnell, de Bonnyville. Le dîner fut pris chez les parents du marié et le souper chez M. Upton Deblois. La soirée eut lieu à la salle paroissiale et réunit un grand nombre d'amis et de parents. Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

* * *

A la réception donnée dimanche dernier aux acteurs de St-Joseph qui était la réunion sociale des Chevaliers de nos deux sous-conseils et de leurs familles, nous eûmes le plaisir d'avoir comme convives M. Marcel Croteau, officier-aviateur, et sa future, Mlle Berthe Lapointe. Ils sont maintenant mariés et en voyage de noces en Californie.

* * *

Mlle Berthe Limoges, de Morinville, passe quelques jours bien employés à Bonnyville en visite chez des parents et des amis.

BONNYVILLE

Rapport annuel de la Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la caisse populaire St-Louis, de Bonnyville, avait lieu le 1er février 1945. Et les membres ont pu constater avec plaisir le progrès accompli durant l'année 1944. Voici quelques mots concernant le rapport annuel de la caisse St-Louis de Bonnyville: Notre caisse a été établie en juin 1940. Au début les progrès furent lents. Nous comptons, actuellement 255 membres actifs. Depuis sa fondation la caisse a amassé un avoir de $24,056.94.

Les officiers de la caisse St-Louis, de Bonnyville, pour l'année 1945 sont:

Directeurs: M. Oscar Nobert, président; Rév. J.-E. Lapointe. MM. Philippe Giguère, Albert Husereau, Lucien Hétu, Josaphat Hamel, Philias Durocher. Comité de crédit: MM. Albert Dargis, Hervé Turcotte, T.-A. Lambert. Comité de surveillance: MM. Léon-Paul Bougie, Adolphe Couture, Charles Beaupré.

Voici quelques chiffres qui montrent les affaires de la caisse en 1944:

Parts: $11,730.82. Dépôts: $10,144.34. Argent prêté: $18,080.00. Dépenses: $57.51. Salaires: $62.00. Fonds de réserve: $183.90. Argent à distribuer: $287.53. Meuble: $30.00.

A l'assemblée annuelle des membres, il a été décidé de payer un dividende de 2½ pour cent sur les parts ainsi qu'une remise de 7 pour cent sur l'intérêt payé sur les prêts.

Georges Tardif,
sec.-trésorier.

Contre la taxation des coopératives

M. Jacques Dumoulin, député de Montmorency à l'Assemblée législative de Québec, a inscrit une motion pour le maintien de l'exemption de l'impôt fédéral sur les revenus des coopératives.

Voici le texte de cette motion:

"Attendu que le gouvernement fédéral a nommé une commission chargée de s'enquérir, dans les différentes provinces du Canada, de la structure des entreprises dites coopératives, de leur constitution interne, de leur fonctionnement et des objets qu'elles se proposent d'atteindre;

"Attendu que, dans la province de Québec, ces associations coopératives de producteurs ou de consommateurs, sans autre but que l'avantage mutuel de leurs membres, ont permis de résister aux exigences de certains monopoles commerciaux;

"Attendu que les coopératives de producteurs et de consommateurs servent efficacement les intérêts essentiels des classes agricoles et ouvrières, et qu'elles ne concurrencent pas de façon déloyale ni injustifiée les entreprises mercantiles proprement dites;

"Attendu que les dites coopératives facilitent à leurs membres, qui constituent une portion très importante de notre population, l'obtention de matières premières ou d'accessoires nécessaires à l'exercice de leur état, comme aussi l'accès à une clientèle indispensable;

"Attendu que la majorité des coopératives québécoises ne recherchent que le bien de leurs membres et non pas un profit d'ordre commercial;

Cette Chambre prie instamment le gouvernement fédéral du Canada de continuer à exempter de tout impôt sur leurs revenus les Coopératives qui, ne constituant pas, au sens propre du terme, des entreprises commerciales, sont de précieux facteurs de protection, et même de progrès, pour la population rurale et les classes ouvrières".

Pour les pauvres et les opprimés

Rome. — Le cardinal Salotti, préfet de la Congrégation des Rites, a demandé que "sévère justice" soit faite des criminels de guerre nazis et fascistes qui "détruisent avec un barbarisme raffiné des oeuvres d'art et des oeuvres culturelles et tuent les innocents dans d'horribles massacres".

De la crèche de Bethléem, disait le cardinal, s'élève une voix puissante qui clame les droits de la justice opprimée et foulée aux pieds: justice pour les pauvres à qui il faut du pain pour se nourrir et des vêtements pour se garer du froid; justice pour les victimes de guerre qui n'ont plus d'abri. . . justice pour les êtres persécutés que frappe l'épée de la vengeance simplement parce qu'ils ont eu le courage d'aimer leur pays et de combattre pour la défense des libertés les plus légitimes; mais justice aussi, justice sévère, pour ceux qui avec une cruauté inouïe détruisent et incendient des villages entiers et des régions entières.

L'Allemagne va manquer d'essence sous peu

Rome. — Le général Ira-C. Eaker, commandant des forces aériennes de la Méditerranée, dit qu'il ne reste à l'Allemagne que la quantité d'essence nécessaire pour livrer une bataille défensive. L'Allemagne a dépensé une bonne partie de ses réserves lors de l'offensive des Ardennes. Les civils n'ont plus d'essence pour leur usage personnel et l'aviation allemande est pratiquement inactive. La disette d'essence qui se fait actuellement sentir en Allemagne est le résultat direct des bombardements d'usines et de raffineries, au cours de l'été et de l'automne 1944.

Audience à des journalistes

Rome. — Sa Sainteté Pie XII a accordé une audience privée de vingt minutes à trois journalistes des Etats-Unis ici, qui font une tournée mondiale dans l'intérêt de la liberté de la presse d'après-guerre. Ils furent présentés au Souverain Pontife par Myron Taylor, représentant particulier du président Roosevelt au Vatican.

Missions catholiques en Chine

Avant la guerre il y avait dans le Lointain-Orient 12,000 missionnaires prêtres, frères et soeurs; aujourd'hui 90 pour cent de cette armée est encore à son poste. Contrairement à l'impression générale, l'Eglise catholique est encore en pleine activité en Chine. Parce que quelques missionnaires, venant surtout de l'Empire japonais ont été rapatriés, il ne faudrait pas croire que le champ d'apostolat du Lointain-Orient a été déserté; dans la mesure du possible, les missionnaires restent à leurs postes. Par exemple, des 470 missionnaires de Maryknoll qui étaient en Orient ou dans les îles du Pacifique avant la guerre, il en reste encore 350.

Et, c'est la volonté des missionnaires de demeurer dans leur camp d'apostolat nous en voyons une preuve dans la lettre écrite au Délégué Papal en Chine par le R.P. Georges Marin, (un Canadien) supérieur des 800 Jésuites de toutes nationalités, missionnaires en Chine. Tous ses hommes, écrit-il, "ont volontairement exprimé le désir de demeurer à leur poste bien que cette décision puisse sembler dangereuse ou temporairement impraticable".

Nouvelles de l'Association de Vancouver



Nous regrettons le retard de nos derniers bulletins. Ce silence est dû à des épreuves qui ont fort affligé les membres et les amis de notre Association.

Il y a un mois environ, notre dévouée secrétaire, Mlle Blanche La Bossière dût être porté d'urgence à l'hôpital Saint-Paul.

Le dévouement sans pareil de cette noble patriote lui a acquis l'affection et le respect de tous ses compatriotes. Nous lui devons l'existence de l'Association canadienne-française de Vancouver.

Nous voulons profiter de cette occasion pour la remercier, elle et ses courageuses compagnes, de leur seize années de luttes et de travail pour maintenir bien vivante la flamme de la survivance française.

Notre présidente, Mme Paradis-Price, se rétablit rapidement d'une grave opération. Comme Mlle La Bossière, elle est une des âmes dirigeantes de la survivance française en Colombie. Notre association a beaucoup profité de sa grande expérience, de son beau talent d'artiste, mais surtout de sa ferme volonté de renforcer les bases de notre survie française.

Remercions Dieu d'avoir sauvé ces deux vies qui nous sont si précieuses. Resserrons les rangs et multiplions nos sacrifices dans cette lutte que tout Canadien français doit supporter.

Comme toujours, la Providence nous est venue en aide d'une façon toute imprévue. Un jeune compatriote, Roger Allard, nous a offert ses services. C'est à lui que nous devons le beau don de livres, don fait par l'Association des anciens élèves du collège du Sacré-Coeur de Sudbury, Ontario.

A la dernière assemblée mensuelle, M. Allard fut élu à l'unanimité deuxième vice-président de notre association. Ce poste était vacant depuis la mort du très regretté M. O.-T. Girard.

A la fin de l'année notre exécutif décida de s'abstenir de danses et de veillées bruyantes pour le Nouvel An, à cause des deuils nombreux causés par la guerre. C'était d'ailleurs se conformer aux directives de l'Eglise.

Le 26 décembre les membres et amis de notre Association furent conviés à une soirée intime, où l'on se recréa dans des causeries charmantes. Les beaux cantiques de Noël furent chantés sous la direction de M. Roger Allard.

Les soirées sociales ont lieu régulièrement les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois. Un grand merci à M. Poitras qui fut maître de cérémonie plusieurs fois. Tous les membres de l'Association apprécient son dévouement et son affabilité.

La dernière réunion mensuelle eut lieu le 23 janvier et fut présidée par Mme A. Stodgell. Plusieurs sous-comités furent formés pour préparer des programmes intéressants pour nos soirées sociales.

Mmes J.-B. Tisseur et M. Dionne, ainsi que M. Roger Allard, ont accepté la tâche de nous procurer des programmes spéciaux. Nous prions les membres et amis de notre association de communiquer avec ces trois personnes afin d'assurer le succès de nos soirées.

Naissances: A M. et Mme Louis Giroday, un fils, né le 3 janvier.

Malades: à l'hôpital Saint-Paul: Mme Isabelle Burnada, et Mlle Jacqueline Adair. Toutes deux sont maintenant en convalescence.

Famine dans les pays libérés

Londres. — M. Earl Winterton, député conservateur, a déclaré à la Chambre des communes que, contrairement aux déclarations du gouvernement britannique, "des millions de personnes dans les pays libérés d'Europe sont à deux doigts de la famine et dans une situation pire que sous l'occupation allemande".

S'en prenant à la déclaration du premier ministre intérimaire Clement Atlee, à savoir qu'il n'y avait aucun indice sérieux sur la malnutrition sauf dans les régions où elle existait avant la libération, Earl Winterton a dit: "Des preuves indépendantes contredisent complètement votre déclaration".



